Le Tambour Cadenet

Bulletin d'informations municipales Décembre 2018 **N°10**

page 2 **Billet du maire**
page 3 **Nouvelle composition du conseil municipal**
page 4 **Ressources humaines**
page 7 **Rentrée 2018-2019**
page 10 **CCAS et actions collectives**
page 13 **Les travaux : état des lieux**
page 16 **Voirie**
page 17 **La défense extérieure contre l'incendie**
page 18 **Gestion des déchets par COTELUB**
page 20 **Police municipale**
page 21 **Hommages**
page 22 **Où trouver les informations ?**
page 23 **La culture pour tous**
page 25 **Médiathèque René Char**
page 27 **Un patrimoine à préserver**
page 28 **Les Journées du Patrimoine**
page 31 **Forum des associations 2018**
page 33 **Marigny/Cadenet, une vieille amitié**
page 34 **Regard sur deux industries**
page 36 **Les associations communiquent**
page 39 **Agenda des festivités**

Le billet du maire

Nos concitoyens se plaignent, à juste titre, que leurs impôts augmentent. Les maires râlent parce que les aides de l'État diminuent et ils ne se font pas trop d'illusions sur la compensation à « l'euro près » du produit de la taxe d'habitation. Leur moral est au plus bas ; certains ont déjà démissionné parce qu'ils ne peuvent pas boucler leur budget. Nombreux sont ceux qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat en 2020.

À Cadenet, nous avons respecté notre programme et nous avons engagé et réalisé des investissements très importants : la place du 14 Juillet, la rue Victor-Hugo, la rue Louis-Blanc, les places de parking aux Ferrages, l'accessibilité aux écoles, le skatepark et le jardin d'enfants sur le terrain du Foyer Rural, l'avenue Philippe-de-Girard, la vidéo surveillance aux écoles ainsi qu'aux parkings des Amandiers et du Foyer Rural qui ont été entièrement réhabilités et éclairés ainsi que l'agrandissement du Centre de secours des pompiers. Les travaux de la place du Tambour d'Arcole devraient, si les intempéries ne nous gênent pas, être terminés en fin d'année.
Tout cela sans augmenter depuis plusieurs années les taux de nos principales taxes communales.

Lors du Conseil du 15 octobre 2018, les conseillers ont approuvé, à l'unanimité, le bilan de consultation et arrêté le projet du P.L.U.

Le 22 septembre 2018, nous avons baptisé le rond-point de la gare « André Isouard » et le 20 octobre 2018, le centre culturel de La Laiterie « Annie Torrese » afin de leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Je tiens, avant de terminer, à remercier très sincèrement le Rotary pour la manifestation organisée le 11 octobre 2018 au profit de l'EHPAD de notre village.

Je termine enfin en vous souhaitant à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2019,
et vous invite chaleureusement à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire le jeudi 10 janvier à partir de 18 h 30, salle Yves Montand du foyer rural.

Fernand PEREZ

Hervé Vincent.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE à compter du 1er janvier 2019 :
Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi de 9 h à 12 h sauf le premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE :
Tél. : **04 90 68 13 26**
accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE :
Inscriptions cantine :
Tous les matins de 9 h à 11 h et
Mardi : 16 h 30 à 19 h
Jeudi : à partir de 8 h

POLICE MUNICIPALE :
15 route de Pertuis
Tél. : **04 90 09 41 40**
Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Mardi au vendredi :
8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS : le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h. L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.
Contact : **04 90 08 39 80**

Toutes les informations municipales sont sur le **site internet :**
www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :
Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Caroline BOMBA, Jean-Marc BRABANT, Catherine FISCHER, Jaky NOUVEAU, Valérie BOISGARD, Jean-Claude FORTIN et Sabine PONTHIEU**
Direction de la publication :
Fernand PEREZ
Conception-réalisation :
&com - Groupe Copsi - 04 42 33 33 20
Photo 1re et 3e de couverture :
Caroline Bomba

La nouvelle composition du **conseil municipal**

Cette année 2018 a été marquée par le décès d'Annie Torrese, conseillère municipale, ainsi que par la démission de Marie-Françoise Joseph, adjointe à la Culture/Communication/Patrimoine.

Le conseil municipal a donc été modifié et deux nouveaux conseillers, ont intégré le conseil municipal, à savoir Monsieur Johann Pepin et Madame Catherine Fischer.

Par ailleurs, Madame Valérie Boisgard s'est vu confier la délégation Culture/Tourisme/Patrimoine et Madame Caroline Bomba, la délégation Communication. ■

Fernand PEREZ
Maire

Jean-Claude DELAYE
1er adjoint
Voirie - Signalétique

Sandrine ALLEGRE
Adjointe
Éducation - Enfance - Jeunesse

Pierre LORIEDO
Adjoint
Travaux - Stationnement - Police municipale

Françoise RAOUX-JACQUÈME
Adjointe
Action sociale - Vie économique

Jean-Marc BRABANT
Adjoint
Vie associative - Ressources humaines

Marcello MANGANARO
Adjoint
Urbanisme - Environnement

Caroline BOMBA
Adjointe
Communication

Valérie BOISGARD
Adjointe
Culture - Patrimoine - Tourisme

Jaky NOUVEAU
Conseiller municipal

Georgette VIENS
Conseillère municipale

Élie JAUMARY
Conseiller municipal

Danielle CURNIER
Conseillère municipale

Francis ZANETTI
Conseiller municipal

Claudine SABIO PEZIÈRE
Conseillère municipale

Jean-Claude LECLAIR
Conseiller municipal

Marc JAUBERT
Conseiller municipal

Denise RICHARD
Conseillère municipale

Josiane COURROUX
Conseillère municipale

Catherine FISCHER
Conseillère municipale

Johann PEPIN
Conseiller municipal

Jean-Claude FORTIN
Conseiller municipal

Sabine PONTHIEU
Conseillère municipale

Fabrice RIPERT
Conseiller municipal

Anne-Marie DE LACENNE
Conseillère municipale

Vincent MAYEN
Conseiller municipal

Valérie GRANGE
Conseillère municipale

Photos : Hervé Vincent

Nouveaux horaires de la mairie à compter du 1er janvier 2019

Lundi : *8 h 30 à 12 h*
Mardi : *8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h*
Mercredi : *8 h 30 à 12 h*
Jeudi : *8 h 30 à 12 h*
Vendredi : *8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h*
Samedi : *9 h à 12 h (fermeture le 1er samedi du mois)*

Modification des modalités d’inscription sur les listes électorales

(Issue de la Loi n° 2016-1048 du 1er août 2016)

Jusqu’à présent, l’inscription volontaire sur les listes électorales devait être faite au plus tard le 31 décembre de l’année pour participer aux scrutins l’année suivante.

Désormais, à partir du 1er janvier 2019, les demandes d’inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, pourront être déposées au plus tard le 6e vendredi précédent ce scrutin.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019, les demandes d’inscriptions pour ce scrutin pourront donc avoir lieu jusqu’au vendredi 19 avril 2019 au plus tard.

Une équipe d’**agents territoriaux** à votre service

Durant cette année 2018, les agents des services municipaux ont poursuivi leur mission de service public. Les différentes équipes sont une base solide et indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité. Nos agents contribuent au travail quotidien dans notre commune et à la mise en place des différents projets réalisés.

La municipalité tient à remercier les cinq agents qui ont fait valoir leur droit à la retraite :

- Mairie-Claudette Whright
- Liliane Bernard
- Jean-Pierre Grange
- Albin Ollivier
- Christian Bondi

Mairie de Cadenet

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux agents aux services techniques :

- Pascal Segu
- Cyril Daoust
- Frédéric Abel

Mairie de Cadenet

Nous exprimons toute notre gratitude à Blaise Bomba, chef adjoint des services techniques, pour son travail au sein de notre collectivité. Il est désormais responsable des services techniques de la ville de Mérindol.
Fabrice Morello le remplace à ce poste.
Nos équipes continueront ce travail de proximité en 2019, soucieux de la qualité du service rendu à la population.

Jean-Marc Brabant
Adjoint au Maire
Délégué au personnel communal

Entretien avec **Florence Rahal**

Responsable service Ressources humaines

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai eu la chance d'être recrutée, par voie de mutation, en octobre 1992 à la mairie de Cadenet, village qui m'était totalement inconnu, alors que je travaillais dans un OPHLM de la Seine-Saint-Denis en région parisienne sur un emploi administratif. J'ai passé successivement plusieurs concours pour évoluer dans ma carrière et dans la structure où je travaillais. Le 1er octobre 1992, j'ai été nommée au grade de rédacteur au service administratif de la mairie de Cadenet, sous la responsabilité de la secrétaire générale, pour m'occuper du courrier, de la régie du marché hebdomadaire, des commissions de sécurité, des logements HLM, des dossiers du personnel, du secrétariat du maire et de la secrétaire générale, etc. et aussi pour assurer une polyvalence en cas de maladie d'un agent à l'accueil.

Mairie de Cadenet

Quelles sont vos fonctions au sein du service Ressources humaines ?

Depuis 2016, avec la réorganisation des services, j'ai été nommée responsable du service Ressources humaines et travaille en collaboration avec un agent à la paie et la directrice générale des services.
La gestion du personnel devient de plus en plus complexe depuis plusieurs années, car des textes de loi sont votés en permanence pour des changements dans les statuts de la fonction publique territoriale (grade, indice, avancement, etc.) et également pour les dossiers de retraite où la réglementation a beaucoup été modifiée depuis ces dernières années et qui ne va pas tarder de l'être à nouveau. C'est un travail fastidieux et toute erreur peut avoir un impact, d'où une conséquence sur la carrière ou le salaire de l'agent, d'où le besoin que nous soyons tous très méticuleux et attentionnés sur les dossiers carrière ou retraite du personnel où notre responsabilité est engagée.
Gérer le personnel demande beaucoup d'écoute, de diplomatie, de calme, de réflexion, de discrétion, de connaissances dans de nombreux domaines « ressources humaines » afin de répondre au mieux aux questions et aux attentes des agents. Travailler au service du personnel demande d'être rigoureux dans la gestion et d'être équitable avec tous les agents, on ne doit pas se laisser emporter par les sentiments, être influençable, mais rester lucide et droit pour n'importe quelle situation à laquelle nous pourrions être confrontés, ce qui demande beaucoup de maîtrise de soi. Néanmoins nous restons des êtres humains et non des robots et nous ne pouvons pas rester insensibles aux problèmes graves et aux diverses situations que pourrait supporter un agent durant sa carrière.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre fonction ?

Pour faire ce métier, il est recommandé d'aimer le contact avec le personnel, savoir être à leur écoute mais aussi savoir leur dicter leurs devoirs et leurs obligations en tant qu'agent de la fonction publique territoriale. Ce qui est intéressant, c'est de suivre la carrière de l'agent depuis son arrivée jusqu'à son départ, être le garant de l'application de texte en toute intégrité, apporter aide et soutien au personnel en cas de besoin, travailler en équipe.
Depuis plusieurs années, je m'occupe également de stagiaires et je suis fière de pouvoir transmettre certaines de mes connaissances à des jeunes qui à la fin de leur stage se rendent compte de la complexité du travail à exécuter dans une collectivité. Concrètement, à la fin de leur stage ils partent ravis de leurs six à huit semaines passées dans notre service et les notes de leur rapport de stage prouvent qu'ils ont trouvé un réel intérêt à travailler dans un service « ressources humaines ».

Jean-Marc Brabant
Adjoint au Maire
Délégué au personnel communal

Entretien avec **Stéphane Moriceau**

Chef du Service Petite Enfance-Enfance-Jeunesse

Quel est votre parcours professionnel ?

De formation DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports, mention « direction de structures et de projets »), j'ai travaillé comme animateur, puis directeur en périscolaire, centre de loisirs et club jeunes essentiellement en centres sociaux pendant une quinzaine d'années dans la région Nantaise.
J'ai été embauché en 2002 en tant que coordinateur Contrat Temps Libre à la mairie de Cadenet dans le cadre de la volonté de la municipalité de développer le projet et les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse. Mon poste a évolué sur la prise en charge supplémentaire de la petite enfance, puis récemment avec le transfert de compétences vers la communauté de commune COTELUB.

Quelles sont vos fonctions au sein du service Éducation ?

Mes fonctions principales sont de collaborer avec l'adjointe à l'Éducation en tant que soutien technique à la prise de décisions politiques, de coordonner le Contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF et la MSA, de diriger le service Petite Enfance-Enfance-Jeunesse municipal et d'accompagner le transfert de compétences vers COTELUB.
Ces fonctions m'amènent tous les ans à réévaluer les besoins et organiser, avec les personnels des différentes structures, les projets pour répondre au mieux aux besoins des enfants, des jeunes et des familles en fonction de l'évolution des cadres réglementaires.
Ce poste nécessite un travail en collaboration avec les différents services de la commune mais également avec les différents partenaires du champ de l'enfance jeunesse.

Quels sont les services rendus à la population par votre service ?

J'organise, également, avec les différents personnels des services municipaux, les deux événements annuels que sont « Cadenet hiver » et « Cadenet plage ».
Depuis que je suis à Cadenet, j'ai également participé à la construction du Club Jeunes le Kiosk', de la Maison de la Petite Enfance, à l'agrandissement du groupe scolaire, pour une meilleure cohérence entre les besoins fonctionnels des professionnels et les choix ou contraintes techniques.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre fonction ?

En étroite collaboration avec l'adjointe à l'Éducation et une équipe de professionnels compétents et motivés, je suis à l'interaction d'un travail collaboratif, d'un point de vue pédagogique, de ressources humaines (accompagnement des personnels) mais également pour le financement au plus juste des projets et des structures. Dans ce cadre, développer et/ou maintenir un service public de qualité pour les enfants, les jeunes et les familles, sont les raisons de l'intérêt que je trouve dans ma fonction.

Mairie de Cadenet

Jean-Marc Brabant
Adjoint au Maire
Délégué au personnel communal

Du nouveau pour la **rentrée 2018-2019**

Mairie de Cadenet

Avec 131 enfants à l’école maternelle et 245 enfants à l’école primaire, cette année encore la rentrée s’est bien déroulée.

Quelques changements ont agrémenté cette rentrée

■ Tout d’abord une cour de l’école primaire réaménagée afin de permettre l’accessibilité à tous nos enfants.

■ Le changement de direction de nos deux écoles avec Mme Lichnowski à la direction de l’école primaire et Mme Jade à la direction de l’école maternelle.

■ La fin de la réforme des rythmes scolaires avec un retour à la semaine des 4 jours et la remise en place de la Récrée du mercredi sur la journée.

Grâce à une politique de l’enfance sociale et soucieuse de l’épanouissement de tous, la municipalité maintiendra encore pour cette année :

- Un temps d’ATSEM dans toutes les classes de la maternelle
- Les enveloppes pour les projets pédagogiques
- La mise à disposition d’un éducateur sportif pour l’école primaire
- Les financements des classes vertes
- Les ateliers du périscolaire
- Un livre offert à chaque enfant de la maternelle pour Noël
- Un dictionnaire *Collège* pour les élèves des CM2

Vous avez pu aussi noter la réouverture de la classe Passerelle, quelques places sont encore disponibles pour les familles intéressées.

En attendant de vous retrouver le samedi 26 janvier 2019, place la Mairie, pour la manifestation « Cadenet hiver », l’équipe enfance municipale et moi-même vous souhaitons une belle fin d’année 2018.

Travaux accessibilité handicape à l’école primaire

Tout en restant dans l’esthétique du bâtiment classé, le préau a été rehaussé et habillé d’un dallage en pierre.

Cet aménagement rend la circulation possible pour les personnes à mobilité réduite, du parvis de l’école vers les bureaux administratifs, toutes les classes du rez-de-chaussée, la cour, les toilettes, les salles périscolaires ainsi que la salle de restauration scolaire (ascenseur).

Des rampes, dans l’esprit de l’ancien bâtiment, sécurisent ces circulations et des aménagements spécifiques pour mal voyant et mal entendant ont également été réalisés.

Sandrine Allegre
Adjointe Éducation Enfance-Jeunesse

Cadenet accueille une **nouvelle directrice à l’école primaire**…

Rencontre avec Stéphanie Lichnowski, directrice école élémentaire Mélina Mercouri

Quel est votre parcours professionnel ?

Depuis mon plus jeune âge, j’ai toujours voulu enseigner. Mon parcours professionnel est à dominante plutôt scientifique. Après un bac C, j’ai passé une licence de Mathématiques puis une licence en Sciences de l’Éducation.
Dans le cadre de mes études, j’ai effectué des stages en écoles élémentaires et maternelles, j’ai aussi travaillé comme bénévole pour de l’aide aux devoirs en milieux sensibles et également en tant qu’auxiliaire d’intégration scolaire. Toutes ces expériences ont conforté mon désir d’enseignement.

Mairie de Cadenet

Pourquoi avoir choisi de devenir directrice ?

Depuis 2013 j’y pensais sérieusement, mon inspecteur m’en avait parlé lors d’une inspection car il estimait que j’étais très organisée, respectueuse de l’Institution et de ses valeurs, et très investie dans mon travail.
J’ai décidé de franchir le pas l’année dernière car après 15 ans d’enseignement j’avais envie de m’investir davantage dans l’école.

Pourquoi avoir choisi Cadenet ?

Cela faisait dix ans que j’enseignais à Cadenet, j’aime beaucoup ce village et sa très belle école chargée d’histoire. Je m’y suis toujours sentie bien, il y règne un bon climat autant avec les collègues de travail qu’avec les parents ou le personnel municipal.
C’est tout naturellement que j’ai postulé pour l’école de Cadenet pour cette rentrée. J’ai eu beaucoup de chance de l’obtenir et j’en suis ravie.

Quels sont vos projets ?

Ma priorité pour l’instant est de favoriser un climat scolaire serein entre tous les partenaires afin d’œuvrer à la réussite de tous les élèves. Je souhaite que les enfants se sentent bien et qu’ils travaillent dans les meilleures conditions possible.

Quelles sont vos attentes ?

La rentrée scolaire s’est bien passée, il y a beaucoup de travail et déjà de beaux projets en perspective. J’espère apporter toute ma bienveillance, mon dynamisme et mon dévouement pour mener, cette année et dans l’avenir, la mission qui m’a été confiée par l’Institution.

Propos recueillis par
Valérie Boisgard

Association des Parents d’Élèves (A.P.E.)

L’association des parents d’élèves (A.P.E.) de l’école maternelle Le Cèdre a pour principales missions d’informer les familles sur la vie de l’école et d’organiser des manifestations afin de cofinancer des projets de l’équipe éducative et de partager des moments festifs comme la kermesse.

En outre, l’A.P.E. participe aux conseils d’école au travers des représentants de parents afin de veiller au bien-être des enfants et peut ainsi donner son avis sur le fonctionnement de l’école.

Cette année, en plus de nos actions traditionnelles, nous souhaitons proposer la réintroduction d’un carnaval à l’école où les enfants pourraient déambuler dans les rues et renouer avec ce moment festif qui pour beaucoup d’entre nous est synonyme de superbes souvenirs d’enfance !

N’hésitez pas à nous soutenir sur cette proposition ou nous solliciter si le cœur vous en dit via notre adresse mail :
ape.lecedre.cadenet@gmail.com

L’équipe de l’APE

… et un **nouveau principal au collège Le Luberon**

Rencontre avec Stephan Anfrie, principal du collège Le Luberon

Lors de cette rentrée 2018-2019, les élèves du collège ont fait la connaissance de leur nouveau principal, monsieur Stephan Anfrie. Il a bien voulu nous accorder un peu de son précieux temps et nous l'en remercions.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai exercé pendant une vingtaine d'années en Seine-Saint-Denis, comme professeur des écoles puis directeur en Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire) et enfin comme coordonnateur en R.E.P. (Réseau d'Éducation Prioritaire).
Par la suite, j'ai exercé au Lycée français d'Habbouche-Nabatieh (Sud Liban).
Après un retour en France, au collège Alphonse Daudet à Istres (Bouches-du-Rhône) ainsi qu'à l'École Internationale de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), j'ai exercé mes fonctions de directeur au sein de la Cité scolaire du lycée français de Shanghai (Chine).
Ma mission à Shanghai se terminant, j'ai sollicité ma mutation et j'ai eu la chance d'obtenir un poste dans le sud, au collège de Cadenet.

Pourquoi avoir choisi de devenir principal de collège ?

Par amour du métier d'enseignant et, surtout, parce que je suis animé par la volonté de faire au mieux pour que tous les enfants réussissent, quelles que soient les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.
De plus, du fait de mon parcours professionnel, j'ai pu découvrir des méthodes d'apprentissage et de travail diverses et je souhaite partager ces expériences avec tous, que ce soit les élèves, les professeurs et le personnel administratif du collège.

Quelles sont les qualités qui vous décriraient le mieux ?

La bienveillance : tous les élèves méritent une attention particulière.
L'écoute : il faut prendre le temps (même si cela n'est pas toujours facile) de s'attarder sur les élèves qui rencontrent des difficultés et essayer de tout mettre en œuvre, avec les moyens dont nous disposons, pour les aider à avancer dans la vie.
La personnalisation : chaque élève est unique. Un enfant en difficulté scolaire ne doit pas être abandonné, nous devons pouvoir l'aider à trouver sa voie.

Quels sont vos projets ?

Je suis convaincu que l'avenir professionnel de nombreux élèves les amènera à voyager de par le monde, et pour cela, il convient qu'ils aient une parfaite maîtrise des langues étrangères.
C'est pourquoi je souhaiterais contribuer à renforcer l'apprentissage des langues.

Propos recueillis par
Caroline Bomba

Mairie de Cadenet

Le CCAS c’est ça aussi : **des actions collectives !**

Le CCAS de Cadenet est investi auprès des Cadenétiens pour des actions individuelles mais aussi pour des actions collectives

1. Action à la santé

Depuis décembre 2013, l’assistante de service social met ses compétences en animation de groupe à visées thérapeutiques au service de l’association Ressources « un autre regard sur le cancer ». Cette association est basée à Aix-en-Provence Les Milles.
Pour la première fois, une convention a été signée entre une institution et cette association pour la mise à disposition des compétences de l’assistante sociale à raison de 70 heures par an. Cette dernière, en collaboration avec l’assistante sociale de Ressource, anime des groupes de parole et d’échange en « communication non violente ».

CentreRessource
Un Autre Regard sur le cancer
Mieux-Être et Accompagnement Thérapeutique

Pôle d’activités d’Aix-en-Provence
1140 rue André Ampère - Actimart 2
13851 Aix-en-Provence
Tél. : +33 (0)4 42 22 54 81

Nous trouver
Horaire du centre :
lundi au vendredi de 9 h à 17 h

2. Action Alphabétisation

Le 13 mai 2014, nous avons ouvert l’atelier d’échange en langue française avec deux bénévoles et dix femmes souhaitant maîtriser le français.
C’est à l’issue d’une enquête menée en 2013 et d’échange avec les personnes que nous avons pu ouvrir cet atelier. Le CCAS est porteur de l’action et assure le paiement des besoins matériels : cahiers, crayons, tableau. La mairie prête, à raison d’une demi-journée par semaine, une salle au foyer.
Tous les mardis après-midi, en dehors des vacances scolaires, c’est donc 10 femmes de toutes origines qui viennent échanger, parler, écrire et apprendre avec deux bénévoles de la commune.
C’est dans une ambiance conviviale que les personnes évoluent grâce à la bienveillance des accompagnatrices.
La motivation de toutes les femmes du groupe reste identique. Aujourd’hui, certaines affirment mieux comprendre et mieux parler le français et avoir moins peur de parler dans une ambiance de travail conviviale.

3. Action Jeunesse

Depuis septembre 2015, l’assistante sociale intervient à raison de 105 h/an à « La Bulle », accueil parent/enfant de la communauté de commune COTELUB.
En 2017, l’assistante sociale s’inscrit pleinement dans le groupe des accueillantes de La Bulle.
Cette place permet de faire une réelle passerelle entre l’action sociale du CCAS et la prévention primaire de la protection de l’enfance.

La Bulle

Tickets loisir pour tous

En 2016, le service Vie associative de la commune de Cadenet et le CCAS se sont rapprochés pour travailler sur un projet d’aide aux personnes pour adhérer à une association.
L’action nommée « un ticket loisirs pour tous » a été validée par le conseil d’administration du CCAS et la commission Vie associative de la commune.

Cette action a pour but :
- De lutter contre les exclusions sociales,
- De faciliter l’accès à la culture et aux sports,
- De retrouver une estime de soi,
- De favoriser l’intégration des personnes au sein du réseau associatif de la commune,
- De créer un lien intergénérationnel.

Mutuelle de village

Administrés de Cadenet,

N’hésitez pas à comparer votre actuelle mutuelle, si vous en possédez une, avec la MUTUELLE GÉNÉRALE D’AVIGNON, mutuelle de village que nous avons mise en place depuis septembre 2016.

Vous pouvez demander un devis, soit en prenant rendez-vous en mairie (des permanences en salle 3 du Foyer Rural seront programmées selon le besoin) ou en vous adressant directement à la MGA PERTUIS, afin de procéder à un comparatif des garanties et des tarifs proposés, entre votre mutuelle et la MGA.

MGA AVIGNON
375 Rue Pierre Seghers - Capmga Sud
Immeuble le Polaris 84000 AVIGNON
*Tél. : **04 30 89 16 90***
mutmga@wanadoo.fr

Agence de Pertuis :
Immeuble Le Murano
132 avenue Maréchal Leclerc
84120 PERTUIS
*Tél. : **04 90 79 22 90***

Pour celles et ceux qui ne possèdent pas encore de mutuelle, songez-y ! Profitez de la Mutuelle de Village avec des tarifs intéressants.

Mairie de Cadenet

Sandrine Mathieu,
assistante sociale chargée d'accompagner, d'informer et d'orienter les personnes demandeuses de la commune de Cadenet.

Par manque de ressources, de nombreuses familles ou personnes seules n'ont pas accès aux loisirs. La priorité étant de régler ses factures courantes, cela laisse, peu ou pas de place pour adhérer à une association.

La commune de Cadenet compte plus de 85 associations : sportives, culturelles et sociales.

La vie associative est un lien social important dans notre village. Le verrou budgétaire ne devrait pas être un frein à l'accès aux loisirs.

Après une évaluation sociale faite par l'assistante sociale du CCAS de Cadenet, les bénéficiaires éligibles obtiendront cette aide de 50 euros par famille facilitant leur adhésion à une association Cadenétienne.

Enfants, adultes, personnes de tout âge peuvent y prétendre.

L'action est financée par le CCAS ; un soutien peut être demandé au service des associations de la commune si nécessaire.

5. Action logement

En 2017, le CCAS met l'accent sur les économies d'énergie. Parce qu'il est parfois difficile de payer ses factures d'eau et d'électricité qui peuvent représenter des sommes importantes. Il existe des moyens simples pour réduire ses consommations sans perte de confort. Le sujet touche tout le monde, dans notre quotidien ainsi que dans nos prospectives d'avenir.

L'énergie est une denrée, rare et précieuse, que celle-ci serve pour le chauffage ou pour se déplacer.

Faire des économies d'énergie c'est agir sur notre porte-monnaie et sur notre environnement.

Mais sommes-nous tous bien sûrs d'adopter les bons gestes ?

Le CCAS a proposé, en partenariat avec la MSA et l'association Ecopolenergie, une exposition : **« Chez moi je consomme malin »** sur le thème de la gestion des consommations d'eau et d'énergie dans le logement et ses impacts budgétaires.

Cette exposition, libre et gratuite, s'adressait à tous, adultes et enfants. Elle avait pour but de :

- Démontrer les possibilités d'économie d'eau et d'énergie au quotidien,
- Provoquer un questionnement sur ses propres pratiques et comportements à l'égard de l'eau et de l'énergie,
- Sensibiliser et informer les visiteurs et induire des changements de comportements durables.

En 2018 l'action s'est inscrite dans le D'D' festival en partenariat avec le service culturel de la commune.

Françoise Raoux
Adjointe
à l'Action sociale

Appartement-témoin réalisé par le CCAS.

Mairie de Cadenet

Le Rotary en action à Cadenet en faveur de l’EHPAD

Oktoberfest !* jeudi 11 octobre 2018, il flottait comme un air de Bavière sur la Salle Yves Montand !

À l’invitation du Rotary Club Pertuis-Sud Luberon, près de 150 participants, membres des Rotary Clubs de la région et leurs amis, partageaient bière, choucroute et amitié dans le but de recueillir des fonds pour aider l’EHPAD de Cadenet à financer son projet de « cuisine pédagogique ».

Suivant sa vocation, résumée dans la devise « SERVIR », le Rotary Club a choisi cette année encore de soutenir une action locale en dédiant sa soirée annuelle à l’EHPAD André Estienne et au « Plan Alzheimer » qu’il met en œuvre.

Cette « cuisine pédagogique » spécialement conçue pour des utilisateurs en perte d’autonomie contribuera à maintenir, voire à restaurer, les capacités cognitives et physiques des résidents qui y auront accès.

Au cours de cette soirée conviviale et festive, ponctuée par une tombola, Monsieur Philippe Giovannoni, président du club, en présence de Monsieur Fernand Perez, maire de Cadenet, a remis au directeur de l’EHPAD, Monsieur Oberti, un chèque concrétisant la participation du Rotary.

Rotary Club

** « Fête d’octobre », en allemand. Cette fête populaire est plus connue sous le nom de « Fête de la bière ».*

Distribution des **colis de Noël**

Comme chaque année, des colis de Noël sont distribués – principalement par les membres du conseil d’administration du CCAS – aux personnes âgées de 83 ans et plus, habitant Cadenet (hormis les résidents de l’EHPAD); soit environ 150 personnes pour cette année 2018. La liste de ces personnes est faite à partir des listes électorales de la commune.

Cette visite annuelle à nos administrés est très attendue par chacun d’eux, c’est un moment privilégié, d’échange, de convivialité que nous prenons grand plaisir à leur apporter, un chaleureux accueil nous est toujours réservé.

Les membres du conseil d’administration essaient chaque année de trouver des idées nouvelles afin de conserver cet esprit de fête en cette période de fin d’année.

Nos résidents de l’EHPAD ne sont pas oubliés, un petit cadeau de la part du CCAS et de la mairie leur est remis le jour de Noël, cette année encore ils auront quelques friandises à savourer.

Colis offert aux personnes âgées résidant à domicile.

Mairie de Cadenet

Courant janvier, le CCAS offre aux résidents de l’EHPAD une après-midi récréative avec spectacle musical et galette des Rois. Sont invités à partager ce moment convivial avec les résidents Monsieur le Maire, les membres du conseil d’administration du CCAS, la directrice et la secrétaire du CCAS, la direction et le personnel de l’EHPAD ainsi que les membres du conseil d’administration du Temps du Renouveau et les familles.

Françoise Raoux
Adjointe
à l’Action sociale

Mairie de Cadenet

Colis offert aux personnes âgées résidant à l’EHPAD.

Circulation piétonne dans le centre

L’accès piéton à la place du Tambour d’Arcole depuis Les Ferrages est désormais facilité, les travaux de la rue Louis-Blanc étant terminés.

« Consciente de la gêne occasionnée durant ces travaux, la municipalité remercie très vivement les commerçants concernés et les Cadenétiens, pour leur implication et compréhension. »

Pierre Loriedo
Adjoint Travaux

Mairie de Cadenet

Mairie de Cadenet

La rue Victor-Hugo réhabilitée
Les travaux de la rue Victor-Hugo se sont terminés à la fin du mois de juillet.

Déplacement du Tambour

Durant les travaux de la place du Tambour d’Arcole, la statue a été déplacée.
Cette opération délicate a été effectuée par une entreprise spécialisée et agréée par les Monuments historiques.
À cette occasion, elle sera entièrement nettoyée et restaurée.

Mairie de Cadenet

La nouvelle

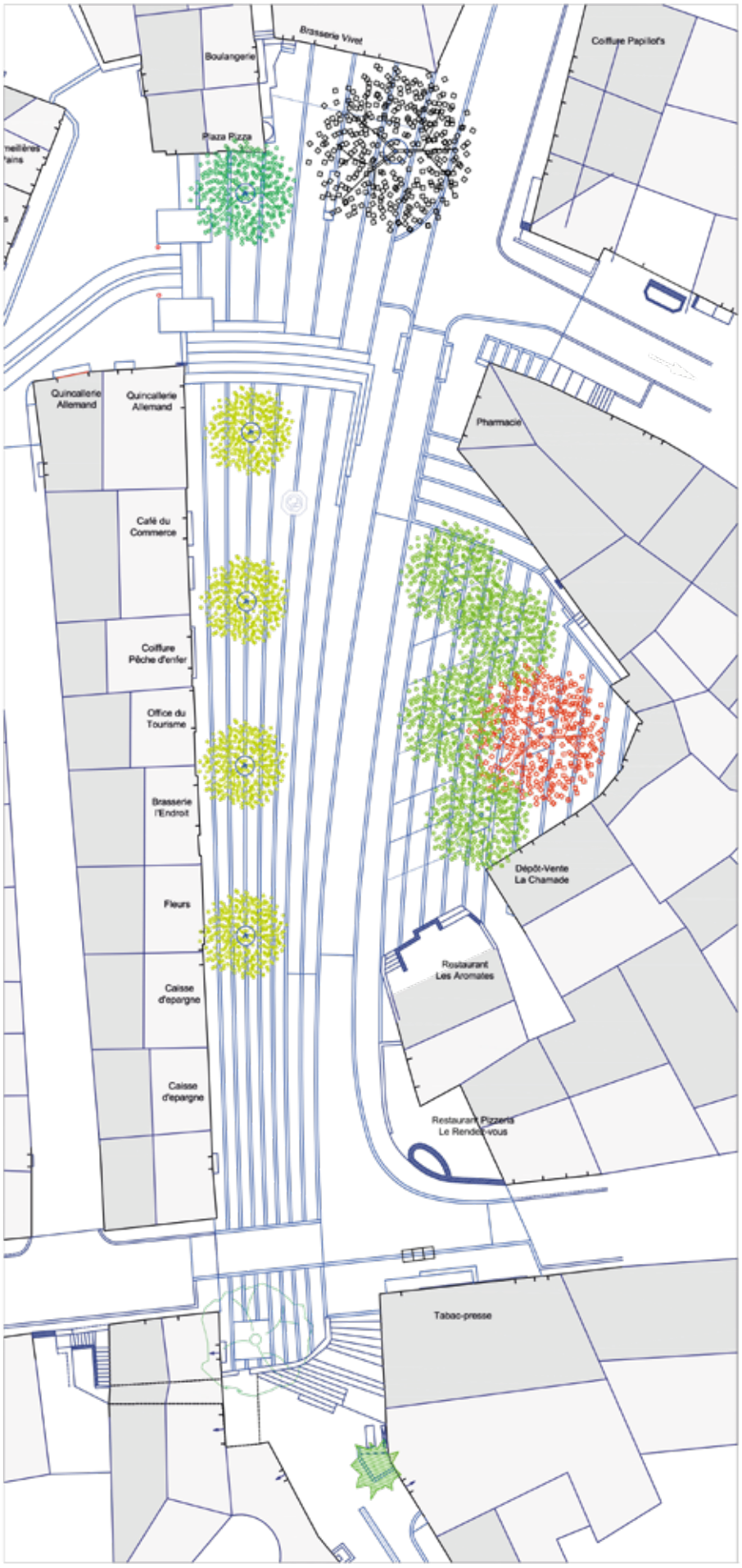

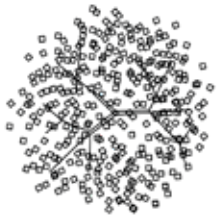

Celtis australis
Micocoulier

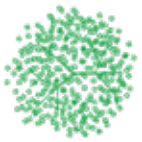

Broussonetia papyrifera
Mûrier de Chine

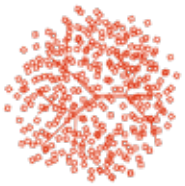

Quercus ilex
Chêne

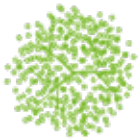

Acer campestre
Erable champêtre

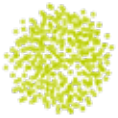

Koelreuteria paniculata
Savonnier

Cercis silicastrum
Arbre de Judée

Platane conservé

N

Plan de plantation place du Tambour d'Arcole et rue Louis-Blanc.

place du Tambour d’Arcole

La place du Tambour d’Arcole est entièrement recomposée et les travaux doivent s’achever fin décembre.

Cette réhabilitation permet de reconsidérer la place du piéton sur cet espace emblématique du village.
En séparant clairement ce qui appartient aux voitures (la voie traversante et les 6 places de stationnement) et aux piétons (le pied des anciens remparts, l’esplanade du Tambour et la place haute), l’espace urbain doit devenir plus convivial et plus valorisant pour les commerces.
Ce lieu de vie doit devenir la porte d’entrée du village, un espace pour s’asseoir, se rassembler, boire un verre et aller déjeuner et dîner !

Les sols sont repris en pierres et une nouvelle fontaine vient animer la place haute.

De nouveaux arbres sont plantés, en cohérence avec la composition de l’espace, pour mettre en scène la statue du Tambour et mieux ombrager sa partie est.

Ils ont chacun un rôle : des arbres à petit développement avec une floraison estivale le long des anciens remparts, des arbres à grand développement pour la place haute et des essences champêtres au pied des façades ouest.

Une nouvelle place, un nouveau paysage, avec plus d’arbres et plus d’aménité* !

** Une aménité environnementale est tout aspect de l’environnement appréciable et agréable pour l’humanité, dans un lieu ou site particulier. Les aménités environnementales sont a priori « gratuitement offertes par la nature », non quantifiables, notamment par la monnaie, et donc « inestimables ». Ce concept est intégré dans les préoccupations éthiques et de développement durable.*

Mûrier de Chine.

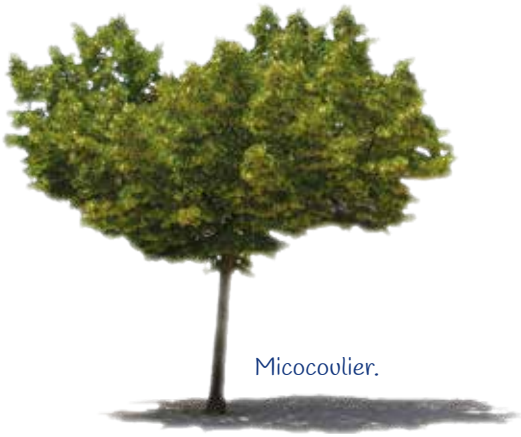

Micocoulier.

Érable champêtre.

Arbre de Judée.

Chêne.

Adobe Stock

Future station de recharge pour voitures électriques

D'ici quelques semaines, le Syndicat d'Énergie Vauclusien va déployer une station de recharge pour véhicule électrique. Cette station sera implantée dans le parking de la route de Vaugines et comprendra 2 bornes de recharge pouvant accueillir simultanément 4 véhicules électriques rechargeables.

Cette station à l'initiative du Syndicat d'Énergie Vauclusien fait partie du réseau Vauclus'Elec qui comportera plus de 50 bornes et couvrira l'ensemble du territoire départemental avant la fin 2019 en assurant aux électromobilistes de trouver une solution de recharge à moins de 20 km en tous points du Vaucluse.

Ce nouvel équipement permettra de récupérer 150 km d'autonomie par heure de recharge, les vélos électriques pourront même s'y brancher !

Syndicat d'Énergie Vauclusien

Le coût de création de la station de recharge est intégralement pris en charge par le Syndicat d'Énergie Vauclusien.

Nouvelles places de parking aux Ferrages

***42 places** de stationnement, boulevard des Ferrages, à 2 minutes à pieds de la place du Tambour d'Arcole, ont été créées.*

Mairie de Cadenet

Éclairage public

La commune, afin de se mettre en conformité avec les normes actuelles et, également, de réduire ses coûts de consommation, poursuit la rénovation de l'éclairage public.
Dans ce cadre, de nouvelles rues sont en cours de réfection et se voient dotées de lampes à éclairage LED, en remplacement de lampes à incandescence (iodure métal et vapeur de mercure).

Les rues concernées sont :

- La rue Viala, la rue Kléber, les rues Lamartine et Denfert-Rochereau, la rue Voltaire et le boulevard de la Liberté.

Sont également concernés par ces travaux :

- Le parking du Foyer Rural, la place du Tambour d'Arcole, la place de la Mairie, la place Mirabeau, l'accès au lotissement Bel-Air (route de Vaugines) ainsi que la gendarmerie.

Jean-Claude Delaye
Adjoint Voirie et signalétique

La **défense extérieure** contre l’incendie

Le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l’Incendie (RDDECI) a été révisé en janvier 2017.

Un service public de DECI doit être créé dans les communes. Les communes seraient chargées de l’installation, de la maintenance et du contrôle des Points d’Eau Incendie (PEI).

La DECI (Défense Extérieure Contre l’Incendie), c’est mettre en place les moyens permettant d’assurer la protection et la sécurité de l’environnement, des sauveteurs, des personnes et des biens face au risque d’incendie et de permettre en toutes circonstances d’assurer l’extinction de l’incendie.

La DECI définit les risques en fonction de la zone et du type d’habitat et fixe les préconisations de Défense Incendie.

Un pouvoir de police spéciale de la DECI est créé et placé sous l’autorité du maire afin de veiller à l’application du RDDECI.

Le RDDECI fixe les règles encadrant la Défense Incendie, comme :

- le nombre de points d’eau incendie (poteau incendie, borne agricole, citerne, réserve incendie, lac, cours d’eau inépuisable...) nécessaire à la DECI
- la distance maximum entre l’habitat et le point d’eau incendie le plus proche
- le débit minimum des points d’eau incendie
- le contrôle et la maintenance des PEI.

Malheureusement aujourd’hui nous sommes en déficit de Point d’Eau Incendies sur une grande partie de la commune. Madame Julien Stéphanie (mairie de Cadenet) et Monsieur Cuenca Nicolas (responsable pôle eau potable SIVOM) ont travaillé sur le repositionnement des PEI existants pour mieux mailler le village.

Après plusieurs réunions de travail avec le SIVOM et les pompiers, la situation semble difficile car le réseau actuel ne permet pas son extension ; les conduites sont sous-dimensionnées ou, pour le haut du village, sous surpresseur.

Aujourd’hui la solution la plus probable serait de créer un réseau indépendant avec le Canal de Provence en partant des quatre chemins (Cadenet-Lourmarin-Cucuron-Vaugines) jusqu’au cimetière.

J’ai reçu Monsieur Prévost François, responsable de l’aménagement du Canal de Provence qui m’a certifié que cela était réalisable.

Il y avait deux solutions :

- soit une conduite en attente au niveau des Quatre Chemins mais le coût était trop important pour la commune,
- soit nous une extension de réseau au canal via le Conseil Départemental ; c’est la solution qui a été retenue.

Marcello Manganaro
Adjoint Urbanisme et Environnement

Point sur le PLU

La procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit.

Du 27 août 2018 au 15 septembre 2018, le projet de zonage et de règlement a fait l'objet d'une exposition publique dans le hall de la mairie.

En Conseil du 15 octobre 2018, le bilan de la concertation avec le public a été fait et le projet de PLU arrêté.

Par la suite, le dossier de PLU arrêté a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) afin de recueillir leurs avis officiels qui seront annexés à l'enquête publique. On compte parmi les PPA : le Préfet, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les Chambres Consulaires, l'Intercommunalité, et d'autres encore.

L'enquête publique se tiendra au début de l'année 2019 (dates à préciser ultérieurement).

En attendant, le dossier du PLU arrêté est tenu à la disposition du public en mairie.

Marcello Manganaro

Petit rappel sur la gestion afin d'éviter les débordements !

Depuis le mois de mai 2018, COTELUB, qui assume dans leur intégralité la gestion et la valorisation des déchets sur le territoire, organise la collecte des déchets ménagers en sacs fermés qui sont déposés au rythme de chacun, dans les conteneurs aériens disposés en divers endroits de la ville.

Exemple d'incivilités rencontrées dans le village.

Mairie de Cadenet

Gestion des déchets par COTELUB, **ce qui a changé** depuis mai 2018

Centre-ville :
des **conteneurs aériens** pour déposer vos sacs de déchets, quand vous le voulez, à votre rythme.

Le tri sélectif : un geste simple :
un conteneur **« PAPIERS ET EMBALLAGES »** un conteneur **« VERRES »**, des consignes de tri claires pour vous simplifier la vie.

Des conteneurs « SPÉCIAL GROS CARTONS »
le carton, trié à part, est valorisé.

Un service de collecte des encombrants en porte-à-porte :
une solution pratique pour les objets lourds, encombrants, surdimensionnés, que vous ne pouvez pas transporter vous-mêmes.

Centres d'Apport Volontaire à votre service pour recueillir les objets et le matériel dont vous souhaitez vous débarrasser.

Et une collecte régulière des déchets verts récoltés et valorisés en compost et plaquettes de chauffage.

des déchets

Nous sommes conscients de tous les désagréments qui ont été occasionnés et nous intervenons immédiatement auprès de COTELUB afin de tenter de remédier aux difficultés dans les meilleurs délais.
Nous avons sollicité et obtenu des containers supplémentaires qui ont été installés.

Cependant, à ce jour, nous ne pouvons que constater qu'il y a encore (et trop souvent) des sacs d'ordures déposés sur la voie publique. Ce qui, bien sûr, est strictement interdit. Les contrevenants sont passibles de sanctions.

Tout a été expliqué dans le numéro spécial dédié au tri que vous pouvez consulter et télécharger en ligne sur :
www.mairie-cadenet.fr/la-municipalite_fr/bulletin-municipal/

Nous vous rappelons qu'en participant activement au tri, vous contribuez à la qualité de votre environnement et vous réduisez le coût du traitement de vos déchets auquel vous participez financièrement... En effet le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculé en fonction du poids des déchets collectés et du poids des déchets valorisés par le tri.

Toutes les infos concernant la gestion des déchets sont consultables en ligne sur :
www.mairie-cadenet.fr/vie-quotidienne_fr/la-gestion-des-dechets

Centre d'apport volontaire.

Mairie de Cadenet

Recyclage : les bons réflexes

1 *Pour réduire le poids de vos déchets et le temps passé à trier :* **évitez les suremballages**

2 *chez vous,* **anticipez votre tri, séparez :**
- **les déchets ménagers** : *tout ce qui n'est pas recyclable*
- **les déchets compostables :** *épluchures, coquilles d'œufs, fleurs fanées, restes de repas, pain dur, marc de café, etc. Utilisez votre compost pour vos plantations, elles vous diront merci !*
- **les déchets recyclables avec d'un côté :** *les emballages, les journaux, papiers, revues, boîtes de conserve, etc.* **de l'autre, le verre :** *bouteilles, bocal, etc.*

3 **Portez votre sac d'ordures ménagères** *dans le conteneur*

4 **Déposez les emballages triés** *dans le conteneur PAV emballages*

5 **Déposez le verre** *dans le conteneur PAV*

6 **Déposez vos gros cartons** *d'emballage dans le conteneur gris*

7 **Portez à la déchetterie les éléments recyclables** *tels que le petit électroménager, le bois, le fer, le textile, le plastique, etc.*

8 **Portez vos déchets verts** *dans les bennes mises à votre disposition plusieurs week-ends sur le parking du foyer rural au printemps et en automne ou en déchetterie CAV*

9 *Prenez rendez-vous au* **04 90 68 13 26 pour l'enlèvement d'objets encombrants** *dont vous souhaitez vous débarrasser*

10 **Offrez une nouvelle vie aux objets et vêtements** *dont vous n'avez plus l'usage en les confiant à une ressourcerie, une association humanitaire, un atelier de réparation...*

COTELUB

Et n'oubliez pas : un conseil, une info ?
04 90 08 45 78 • service.dechets@cotelub

Voisins vigilants

Après plus d'une année de fonctionnement, 129 voisins adhèrent au dispositif « Voisins vigilants »

Depuis la publication du dernier Tambour (juin 2018), plus de 10 alertes liées à la sécurité ont été envoyées par la mairie ou les voisins vigilants ainsi que 3 messages d'informations plus générales ont été envoyés par la mairie aux adhérents.

Réponse efficace pour lutter contre l'insécurité, ce dispositif permet aux voisins non seulement de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité et des forces de l'ordre mais aussi de communiquer entre eux, renforçant ainsi l'entraide, le partage et la bienveillance dans les différents quartiers.

Pour s'inscrire :
www.voisinsvigilants.org
site de Voisins- vigilants.

Pierre Loriedo

Mairie de Cadenet

La **vidéo protection**

La municipalité poursuit ses efforts d'investissements en matière de sécurité et de vidéo protection et va disposer une vingtaine de caméras supplémentaires en 2019.
Pour rappel, la première tranche avait vu la création du poste de supervision situé dans les locaux de la police municipale ainsi que l'installation de 6 caméras aux abords des écoles, élémentaire et maternelle, au printemps 2018.
Au milieu de l'été, la seconde tranche a été achevée avec 13 nouvelles caméras positionnées sur les parkings de Foyer Rural et celui des Amandiers.
Le dispositif compte aujourd'hui 19 caméras, toutes reliées au poste de supervision.
En 2019, dans le cadre de la troisième tranche, les nouvelles caméras seront installées en grande partie dans le centre-ville sur les places du Tambour d'Arcole et du 14 Juillet qui viennent d'être refaites et également sur la place Mirabeau.
Deux entrées de ville vont être équipées avec des caméras infrarouges qui permettront de lire les plaques d'immatriculation.
Ce nouvel outil va permettre de lutter plus efficacement encore contre les incivilités, les actes de délinquance et les troubles à l'ordre, à la sécurité ou la tranquillité publiques. En effet, ces caméras positionnées à des endroits stratégiques vont contribuer à la résolution d'enquête judiciaire en identifiant les auteurs en partenariat avec la gendarmerie nationale.

Notre volonté municipale est de protéger les biens et les personnes. Ce dispositif de vidéoprotection en est la démonstration avec les opérations déjà existantes Voisins vigilants et TranquillitévVacances.

Pierre Loriedo
Adjoint délégué à la police municipale

Annie Torrese

Samedi 7 juillet, Annie Torrese nous quittait.
Annie était avec nous, depuis notre premier mandat, en 2001, et la délégation Culture-Tourisme et Patrimoine lui avait été confiée.
Son premier souhait, et certainement le plus cher à son cœur, fut de créer un service culturel municipal et c'est ainsi que le centre culturel de La Laiterie fut créé en 2007 ; il fut son projet et elle a œuvré et donné le meilleur d'elle-même pour qu'il puisse voir le jour.
C'est grâce à Annie, également, que Cadenet accueille, aujourd'hui, le Salon des Arts, le Salon du Livre, le Festival de Théâtre amateur et nombre de concerts et expositions.
Annie a, également, œuvré pour le développement de la bibliothèque municipale et a défendu, avec toute la combativité et la pugnacité qui étaient siennes, les intérêts des jeunes Cadenétiennes et Cadenétiens à l'école de musique de Pertuis et a permis l'intégration de Cadenet à l'école de musique de Lauris.
Depuis quelque temps, Annie avait décidé de prendre du recul et avait quitté ses fonctions d'adjointe mais elle était restée au sein du conseil municipal car son envie de participer à la vie de notre commune était plus forte que tout.
Nous ne lui serons jamais assez reconnaissants de son investissement et du rayonnement culturel qu'elle a apporté à notre commune.
C'est pourquoi le conseil municipal a pris la décision, afin de lui témoigner notre affection et notre reconnaissance, de renommer le centre culturel et de lui donner son nom.
Ce fut donc chose faite, lors d'une cérémonie d'hommage qui s'est tenue le samedi 20 octobre 2018, en présence de Lucien Torrese, son époux, de ses amis, d'élus de la commune, d'artistes et de Cadenétiens et Cadenétiennes qui avaient tenu à lui rendre hommage.

Inauguration du centre culturel La Laiterie Annie Torrese.

André Isouard à l'honneur

Le samedi 22 septembre, le maire et son conseil municipal ont tenu à mettre à l'honneur Monsieur André Isouard.
Lors d'une cérémonie particulièrement émouvante, en présence de Monsieur Isouard, à presque 100 printemps, de sa famille et de ses proches, le rond-point de l'entrée du village a été renommé afin d'honorer son engagement pour la commune.

André Isouard est né le 21 octobre 1918, issu d'une famille de paysans de Cadenet, il n'a jamais quitté notre village et y a passé toute sa longue vie.
À 17 ans, il a rencontré Lucienne, sa future épouse, qui était ouvrière à la vannerie.
Le 2 novembre 1938, il a été mobilisé. Il est ensuite revenu au village, a repris la campagne au Fangas avec son père et a construit sa vie de famille avec Lucienne.
À partir de 1945, il a fait partie du conseil municipal, durant cinq mandats, les trois premiers aux côtés de Monsieur Émile Ducarre à cette époque où, comme il aimait à le préciser : *« Nous nous retrouvions le lundi à la fin du marché et on évoquait les problèmes du moment et ça se réglait comme ça… »*, ainsi que deux autres, aux côtés de Monsieur Michel Tamisier.
Il s'est engagé au sein de la compagnie des pompiers de Cadenet, à cette époque où : *« Nous étions une vingtaine, pas de matériel, juste une camionnette C4 et des battes-feux (râteaux), plus tard nous avons eu une ambulance… »*
Cadenet vous remercie donc Monsieur Isouard pour vos engagements et pour l'amour que vous lui avez toujours porté.

Caroline Bomba
Adjointe Communication

Où trouver des informations sur la vie du village et de votre municipalité ?

Sur le site internet de la mairie : www.mairie-cadenet.fr

Nouveau sur le site

■ Un onglet **« démarches en ligne »** a été installé : il vous suffit de cliquer et vous serez immédiatement redirigé vers le site officiel relatif à votre demande.

Vos démarches administratives en ligne : cliquez ici

■ **« Vie quotidienne »** - (cliquer sur Enfance – Jeunesse, puis Petite Enfance), vous trouverez la **liste des assistantes maternelles** (dernière mise à jour juin 2018).

Panneau lumineux

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la place du Tambour d'Arcole, le panneau lumineux a dû être enlevé. Compte tenu de sa vétusté, ce sera l'occasion de le remplacer par un panneau plus novateur et plus performant.

Panneaux affichage

Suite à un inventaire réalisé sur l'ensemble de la commune, tous les panneaux d'affichage « municipal, associatif et d'expression libre » vont être rénovés par les services technique afin d'optimiser au maximum le coût de ces travaux.

Marie-Françoise,

Après de très nombreuses années passées à nos côtés au sein du conseil municipal, tu as pris la décision de mettre un terme à l'aventure.

Durant toutes ces années, tu t'es investie dans de nombreux projets et tu as toujours eu à cœur de défendre tes idées, sans ménager ni ton temps ni ton énergie et cela toujours dans la bonne humeur.

Aussi, en notre nom ainsi qu'en celui de l'ensemble du conseil, nous tenions à te remercier pour tout le travail que tu as accompli.

Caroline & Valérie

Caroline Bomba, nouvelle adjointe à la communication, remplace Marie-Françoise Joseph.

Mairie de Cadenet

La **culture pour tous** et **ouverte à tous !**

Mairie de Cadenet

« C’est avec beaucoup d’émotion que je prends mes fonctions d’adjointe, après le départ d’Annie Torrese, puis celui de Marie-Françoise Joseph, avec lesquelles j’ai aimé travailler. Pour moi ce n’est pas un remplacement mais une passation de fonction.
Au niveau culturel, nous allons revisiter des événements déjà en place puis les mettre dans un autre contexte.
Faire en sorte que notre patrimoine perdure et revoir nos circuits pédestres.
Je tiens à remercier Katia Martin, Marie Olmucci, Lotta Olsson et Samuel Texier pour leur travail et leur aide précieuse, sans oublier les membres de la commission municipale Culture-Patrimoine-Tourisme.
Je reste à votre écoute et à votre disposition. »

Valérie Boisgard
Adjointe Culture, Patrimoine et Tourisme

Retour sur les événements culturels de juin à décembre 2018

Ça s’est passé cet été à Cadenet !

- **2 spectacles :**
  - Lecture-spectacle ***C’est arrivé près de chez toi*** par L’Arrozoir
  - Théâtre par ***Stop and Go*** avec les étudiants de Sciences Po Paris.
- **3 concerts** qui ont réuni environ 600 personnes : ***Lilly’s Swing*** sur la place du 14 Juillet rénovée, ***French Touch Quartet*** dans les jardins de la mairie et le ***Conte du petit bois pourri***, place de la Mairie.
- **L’exposition « Le monde des illusions »** avec Animagie au centre culturel La Laiterie.

Mairie de Cadenet

Spectacle Stop & Go.

Exposition « Le monde des illusions ».

Mairie de Cadenet

Les manifestations automne-hiver

- **2 spectacles :** *Besame mucho* et *Yorg Itsa*. Un grand merci à l’équipe de la Cirk’Mosphère pour avoir accueilli ces événements, faute de salle. La salle Yves Montand équipée d’une souffleerie, qui dysfonctionne, ne permet pas une qualité optimale du son pour les spectacles.
- **Le festival sur le développement durable** autour du thème de la récupération et du recyclage.
- L’**exposition sur la Guerre 14-18** avec l’association La Clef.
- Une **conférence sur Léonard de Vinci**, homme de sciences du Quattrocento.
- **Spectacle musical de Noël** pour les enfants au centre culturel La Laiterie.

À venir en 2019

- **« Cadenet s’expose »**, un événement dédié à la découverte de l’art sous toutes ses formes, aura lieu au mois de mai sur les places centrales du village. Bien d’autres surprises culturelles vous attendent en 2019 !

Exposition Art Recup'.

Spectacle « Récupéra-son ».

Le marché paysan.

Signature de la convention CITEO.

Le **D'D' festival**, manifestation phare de l'année 2018

Du 1er au 19 octobre, le service culturel municipal et le CCAS ont été à l'initiative d'un festival autour de la récupération, du recyclage et des éco gestes. Une multitude d'animations ont été concoctées dans le but de sensibiliser, d'informer et d'instaurer des habitudes durables chez les usagers et notamment chez les plus jeunes.

Cet événement collaboratif a réuni divers partenaires qui ont contribué à la réussite de ce festival : tissu associatif (La Strada, le marché paysan, les Binettes agiles, les Paniers bio, l'Agence locale de la transition énergétique), le Parc naturel du Luberon et le Pôle environnement COTELUB. Sans oublier les artistes qui ont exposé leurs œuvres au centre culturel La Laiterie et l'exposition **« Je consomme malin »** proposée par le CCAS.

Les élèves de l'école primaire Mélina Mercouri ont bénéficié d'ateliers créatifs gratuits organisés par l'association Couturetmoi et animés par Valérie Boisgard. Un spectacle ludique et interactif *La Récupéra-son* a été offert aux enfants de l'école maternelle Le Cèdre et aux familles après l'école.

Une benne et des poubelles de tri sélectif de COTELUB ainsi qu'un container de recyclage du petit électroménager ont été mis à la disposition des habitants dans plusieurs points de la commune.

La soirée de clôture du 19 octobre a donné lieu à la signature de la convention CITEO avec COTELUB pour la collecte sélective et évolutive de nos emballages.

Valérie Boisgard
Adjointe Culture, Patrimoine et Tourisme

Batucalub à l'écovillage.

Médiathèque

Nouveaux horaires de la médiathèque depuis le 1er octobre 2018

Lundi : *9 h à 12 h et 16 h à 18 h*
Mardi : *9 h à 12 h et 16 h à 18 h*
Mercredi : *9 h à 12 h et 15 h à 18 h*
Jeudi : *9 h à 12 h et 16 h à 18 h*
Samedi : *9 h à 12 h 30*

Tél. : ***04 90 68 64 48***

Site internet :
www.mairie-cadenet.fr *rubrique « Vie culturelle/bibliothèque »*

Médiathèque municipale René char, un lieu de vie près de chez vous !

Médiathèque

Atelier « carnet de poésie » avec Guilaine Astier.

Des rendez-vous sont régulièrement proposés :

L'atelier d'écriture : dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, les participants sont invités à explorer différentes formes d'écriture. Chaque atelier est indépendant, unique et ouvert à toute personne qui ressent l'envie ou le besoin d'écrire. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études, d'écrire un journal intime, de vouloir devenir écrivain pour participer... *Animé par Florence Bahia Simonnet. Une fois par mois.*

Le comité de lecture : vous aimez échanger autour des livres, parler de vos coups de cœur littéraires ou vous êtes simplement à la recherche d'un bon roman... Rejoignez un mercredi après-midi par mois un groupe de lecteurs passionnés. *Animé par une bibliothécaire.*

Atelier « livre d'artiste » avec Maryvonne Fouéré.

Médiathèque

Info vacances de Noël

La médiathèque fermera ses portes du lundi 24 décembre 2018 au mardi 1er janvier 2019 inclus.

L’heure du conte : vous adorez entendre des histoires, l’univers féérique des contes ? Les conteurs amateurs de la médiathèque vous attendent pour régaler petites et grandes oreilles de 5 à 99 ans... Pendant les vacances scolaires.

Rencontre avec Bernadette Murphy

Le 28 septembre, l’équipe de la médiathèque a accueilli Bernadette Murphy, historienne, qui a présenté son livre « L’oreille de Van Gogh » publié chez Actes Sud.

Que s’est-il passé à Arles cette fameuse nuit du 23 décembre 1888 où Vincent Van Gogh s’est tranché l’oreille ? Ce livre, au suspense digne d’un thriller, est le récit de ses années de quête.

Livre disponible à la médiathèque !

Et aussi...
Des animations jeunesse et pour les familles pendant les vacances scolaires, des événements littéraires et culturels...

La médiathèque est ouverte à toutes et à tous

Pour pouvoir emprunter des livres, DVD et magazines, une adhésion de 6 € pour l’année est demandée sur présentation d’un justificatif de domicile. La carte de lecteur est valable sur le réseau des médiathèques de Cadenet et de Cucuron.

Heure du conte vacances de février.

Heure du conte pour les résidents de la maison de retraite.

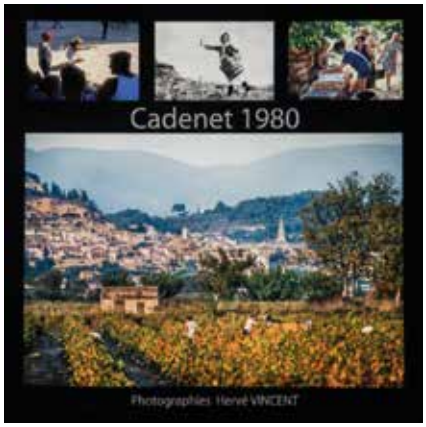

Près de 200 photographies décrivent avec pertinence et humour tous les aspects de la vie de notre village, à cette époque.
Il sera possible, à cette occasion, de se procurer cet ouvrage, réalisé avec le soutien de la municipalité.

Présentation officielle du livre d’Hervé Vincent, ***Cadenet en 1980***, le vendredi 1er février à 18 h 30 au centre culturel La Laiterie - Annie Torrese

Les samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 février 2019, le centre culturel La Laiterie - Annie Torrese accueillera **une exposition et des projections**, toujours sur le thème *Cadenet en 1980*.
Vos témoignages et anecdotes de cette époque seront les bienvenus.

L’exposition des photographies de Hervé Vincent ***Cadenet en 1980*** se poursuivra **à partir du mardi 5 février 2019 et pour la durée du mois à l’EHPAD** (maison de retraite de Cadenet).
La visite est ouverte à tous.

Un **patrimoine** à préserver

Mairie de Cadenet

La petite fontaine de la place du Tambour d’Arcole

Cette œuvre contemporaine en pierre naturelle d’estaillades de Ménerbes a été créée par l’artiste Marie-Françoise Moinet, elle représente des mains en offrande à la commune de Cadenet. À travers cette fontaine, l’artiste exprime sa reconnaissance d’avoir été accueillie dans le village au cours du mandat de Monsieur Tamisier, ancien maire de Cadenet. Malheureusement, la fontaine a été vandalisée courant septembre 2018. La mairie de Cadenet a fait appel à un artisan tailleur de pierre et sculpteur pour sa restauration.

La restauration du médaillon du Couronnement de la Vierge

Au sein de l’église Saint-Étienne, douze tableaux-médaillons du XVIIe siècle représentent les mystères du rosaire. Depuis 2015, la mairie de Cadenet et le département du Vaucluse ont œuvré pour la restauration de deux de ces médaillons très abîmés. Le premier médaillon « Le Couronnement d’Épines » a été restauré en 2016.
Le second, « Le Couronnement de la Vierge » représente la Vierge Marie assise, baissant la tête pour recevoir la couronne du Christ; cette restauration s’est achevée en juin 2018. Cette œuvre sera prochainement réinstallée dans l’église.

Nettoyage de la fontaine de la place du 14 Juillet, dite « La Grande-Fontaine »

Au centre de la place du 14 Juillet, se trouve la fontaine, caractéristique du XIXe avec son obélisque coiffé d’un globe et de quatre dauphins cracheurs d’eau. Suite à la réhabilitation complète de la place, les services techniques ont entrepris la rénovation de la fontaine. Les pierres et les dauphins en fonte ont été sablés pour leur redonner de l’éclat. La plaque commémorative a été vernie et repeinte. Depuis cet été, vous pouvez redécouvrir cette place emblématique et sa fontaine qui, rappelons-le, a été l’ancienne place du marché de Cadenet.

Mairie de Cadenet

Mairie de Cadenet

Valérie Boisgard
Adjointe Culture, Patrimoine et Tourisme

Fermeture de l’Office du Tourisme

L’Office du Tourisme Luberon Côté Sud sur la place du Tambour d’Arcole a fermé ses portes au public en raison des travaux. En attendant, un point d’informations est installé tous les lundis sur la place de la Mairie lors du marché.

*Vous pouvez aussi joindre l’Office au : **09 72 60 79 05***

*ou par mail à : **contact@luberoncotesud.com***

Sa réouverture est prévue pour le 2 janvier 2019.

Devoir de mémoire Armistice 1918

11 novembre 1918 - 11 novembre 2018

En souvenir de ce centenaire, la municipalité de Cadenet va rénover le monument aux morts qui a été inauguré en 1922.

Suite à des recherches effectuées par Bernard Beckert, il y a sur ce monument des noms manquants d’Enfants de Cadenet morts pour la France, lors de la Première Guerre mondiale.
Il s’agit de Paul Junior Maury, Léon Prévost, Émile Rolland et Yves Vincent.
Une cinquième personne a été identifiée mais la famille n’a pas souhaité que son nom apparaisse.

Pour la Grande Guerre, le nombre d’Enfants de Cadenet morts pour la France s’établit donc à 85.

Merci à Bernard Beckert pour ce travail de recherches et à Valérie Boisgard, adjointe, qui s’est investie pour cette rénovation et pour ce travail de mémoire.

Jacky Nouveau
Président du comité local FNACA Cadenet

Michèle Gondinet

Les **Journées du Patrimoine** : les 15, 16 & 17 septembre 2018

La fauconnerie vient se nicher au cœur de Cadenet

Pour sa 35° édition, les Journées européennes du Patrimoine étaient placées sous le thème de « l’art du partage ».

C’est au travers de cette thématique à la coloration très humaniste, que « l’Équipage de chasse au vol Provence Méditerranée » avait programmé sur Cadenet des actions mettant en lumière : l’art de la fauconnerie, la richesse patrimoniale de notre faune du Luberon, la fauconnerie de la Corée du Sud et l’univers captivant des rapaces. Les activités proposées ont cherché à célébrer ces valeurs communes attribuées aux citoyens de l’Europe, à savoir le goût pour les cultures partagées, le dialogue et la diversité.

Durant ces deux jours intenses, l’Équipage Provence Méditerranée en partenariat avec le Parc du Luberon, la médiathèque d’Arles, l’Office du Tourisme coréen, les Aigles de Saint-Maurice-de-Lignon, la mairie de Cadenet ont offert aux nombreux visiteurs l’occasion de partager une approche commune sur la protection des rapaces en lien direct avec la protection des milieux.

Cette manifestation a permis aux visiteurs de mieux comprendre certaines valeurs historiques, fauniques, esthétiques voire cynégétiques communes, dépassant les rivalités et les irrédentismes identitaires pour mieux affirmer cette notion de partage si importante pour un mieux vivre ensemble.

Bruno Habauzit et son Pygargue devant un public enthousiaste et admiratif.

Une histoire comme un héritage

Les rencontres, les échanges d’idées, le partage de connaissances… ont permis durant des siècles de maintenir en France, en Europe et dans le monde un cadre cynégétique présentant parfois bien des similitudes malgré les distances qui séparent chaque fauconnier. L’existence de ce patrimoine vivant, de cet art partagé, inscrit depuis 2012 au Patrimoine Immatériel de l’Humanité constitue un fondement de l’identité, et donne aux fauconniers européens le sentiment d’appartenir à un même monde. Leur pratique quotidienne se nourrit de repères, de savoirs communs.

Le temps d’une définition : *« La fauconnerie est l’art de capturer, sans arme, avec la seule aide d’un oiseau de chasse au vol, un gibier sauvage, à l’état libre dans la nature »*

La fauconnerie de par le monde est un canevas de diversités, une mosaïque de cultures. Dans un monde où la tendance est d’isoler chaque culture, la fauconnerie est avide des autres cultures pour progresser, avancer, trouver et développer de nouvelles techniques, de nouveaux savoirs… Elle s’ouvre sur le monde, sur les autres. La fauconnerie est en mouvement, elle est en construction.

« Je pense qu’il est de notre responsabilité de sauvegarder et perpétuer un savoir ancestral et en devenir, de mettre en place tous les moyens appropriés pour maintenir cet art d’exception et de proposer les outils nécessaires pour une meilleure connaissance de notre histoire, de notre patrimoine, de notre savoir et de surcroît de notre milieu. »

Marc Jaubert
Membre de l’Équipage de chasse au vol Provence Méditerranée

Pygargue à tête blanche.

Les Journées européennes du Patrimoine

Elles ont débuté le vendredi 14 septembre par une intervention au collège de Cadenet de M. Julien Baudat, chargé d'étude faune au Parc du Luberon. Devant 90 élèves, il a présenté deux espèces emblématiques de notre faune : l'Aigle de Bonelli et le Vautour Percnoptère. Je remercie l'équipe éducative du collège Le Luberon ainsi que son nouveau principal, M. Anfrie, pour leur écoute et l'intérêt qu'ils ont porté à cette manifestation.

Le samedi 15 septembre, le centre culturel de La Laiterie accueillait une exposition intitulée : « Fauconnerie et Ornithologie, un art de vivre et des regards croisés ». Cette exposition partagée avec le Parc du Luberon a permis de présenter l'art de la fauconnerie, de mettre à l'honneur la fauconnerie coréenne, d'avoir un regard sur les rapaces du Luberon et d'apprécier des photographies animalières de Stéphanie et David Allemand sur le Circaète Jean-le-blanc.
Dans un élan de découverte d'une autre culture, à 20 h 30, à la salle Yves Montand était projeté un film sur la fauconnerie coréenne mettant en avant l'ambivalence entre tradition et modernité. Ce film de 50 minutes, élaboré par l'état coréen pour promouvoir cet art, présentait le parcours initiatique d'un jeune apprenti autoursier confronté aux joies et aux désillusions de la fauconnerie.

Le dimanche 16 septembre : le matin sur l'esplanade du château où jadis le Marquis François d'Oraison allait quérir son attirail de fauconnerie (ses oiseaux de chasse), l'Équipage de chasse au vol Provence Méditerranée a invité les visiteurs à plonger dans l'histoire de la fauconnerie provençale, à découvrir deux modes de chasse, le haut vol et le bas vol, à appréhender un certain glossaire, à découvrir un univers d'initiés qui se sont fait un plaisir de répondre aux nombreuses questions.

Sous un après-midi ensoleillé, deux démonstrations de rapaces en vol libre étaient proposées par les « Aigles de Saint-Maurice-de-Lignon » animées par Bruno et Patricia Habauzit. Cette approche animalière a permis sous un angle différent de sensibiliser à la protection des rapaces un large public.

F. Mariotti

Maxime, nouveau membre de l'équipage de chasse au vol Provence Méditerranée

Lundi 17 septembre : l'association la Strada, partenaire de l'événement, avait programmé un film documentaire sur *La jeune fille et son aigle*. Un débat riche et enthousiaste est venu clôturer cette soirée.

Je remercie tout particulièrement la mairie de Cadenet sans qui cette programmation n'aurait pu voir le jour, le Parc du Luberon pour son attention et implication, la médiathèque d'Arles, l'Équipage de chasse au vol Provence Méditerranée pour sa participation, la Strada pour sa mobilisation, l'office du tourisme coréen, COTELUB, Les Aigles de Saint-Maurice-de-Lignon, la Fédération des chasseurs du Vaucluse, les différents élus ayant répondu à notre invitation et à vous, chers visiteurs, qui nous avez fait le plaisir de venir partager ces moments exceptionnels les yeux dans le ciel.

Marc Jaubert
Membre de l'Équipage de chasse au vol Provence Méditerranée

Debout : Jacques Decvignières, maire de La Bastidonne, Sabine Ponthieu, élue, Anne-Marie de Lacenne, élue, Jean-Marc Brabant, adjoint, André Rousset, maire de Lauris, Christian Mounier, vice-président du département, François Curial, président de l'Équipage Provence Méditerranée, Marc Jaubert, coordonnateur de la programmation, Marcello Manganaro, adjoint, Fernand Perez, maire de Cadenet, Julien Baudat, technicien du Parc.
Assis : Vincent Ducrot, Équipage, Françoise Raoux-Jacquème, adjointe, Christel Savelli, directrice de la Fédération des chasseurs du Vaucluse, Éric Bourinet, Équipage, Valérie Boisgard, adjointe.

F. Mariotti

Association la C.L.E.F.

Depuis que l'association existe, nous avons toujours participé aux fêtes puis aux Journées européennes du Patrimoine à Cadenet. Pour celle de l'année 2018, nous avons proposé dans l'ancienne salle du conseil municipal de Cadenet, actuelle salle des mariages, une exposition retraçant les travaux de l'association depuis sa création et celle de notre journal bimestriel, le ***Courrier du Luberon****. Au travers des articles que nous avons publiés sur l'histoire de notre région, en particulier celle de Cadenet, sur les anecdotes qui ont marqué la ville, les jeux que l'on y pratiquait, le carnaval... nous avons retracé une partie de notre histoire que nous avons pu découvrir au fil des années. Sous le titre* ***« Histoire Sud Luberonnaises »****, cette exposition, durant laquelle nous avons pu aussi échanger avec le public sur l'histoire de Cadenet, et durant laquelle nous avons appris bon nombre de nouvelles anecdotes, cela nous a également permis de présenter le livre qui a été publié autour du thème de cette exposition.*

Nous avons profité de cette manifestation, pour reparler et retracer à nouveau l'histoire extraordinaire qui lie la ville de Cadenet avec celle de Marigny.

Comme à l'accoutumée, nous avons proposé également des visites accompagnées du village, pour en faire découvrir le patrimoine, qu'il soit historique, pittoresque ou anecdotique.

La protection et la valorisation du patrimoine font partie des buts de la C.L.E.F. depuis sa création. Il est donc logique que nous participions aux Journées européennes du Patrimoine, car ce sujet est au cœur de l'A.D.N. de notre association. Pour reprendre les mots de César Jacquème, qui publia ***Une histoire de Cadenet*** *dans les années 1925,*

« l'histoire doit nous servir à nous apprendre et nous servir à nous diriger dans les méandres ténébreux de l'avenir ».

C'est dans cet objectif que notre association perçoit la recherche, la protection et la valorisation de notre Patrimoine.

Guillaume Beckert

Exposition « Les naissances d'antan » proposée par les Amis de Cadenet

Amis de Cadenet

L'association « Les Amis de Cadenet » nous a proposé une très belle exposition sur le thème « Les naissances d'antan » au centre culturel Annie Torrese.

Ce sont plus de 160 visiteurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir les objets et vêtements de nos parents et grands-parents, voire arrière-grands-parents... La permanence a été assurée par les membres de l'association.

Amis de Cadenet

Compte tenu du grand nombre d'objets et vêtements prêtés par les Cadenétiens, l'exposition s'est prolongée par la suite, dans les locaux du Temps du Renouveau.

L'association tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui par leur participation ont rendu possible cette exposition.

Georgette Gérard-Viens
Présidente de l'association

Amis de Cadenet

Forum des associations 2018, une réussite !

Le samedi 8 septembre 2018 a eu lieu le Forum des associations.
Avec plus de 60 associations, des animations, des démonstrations, un château gonflable pour les petits, une visite guidée par Guillaume Beckert de la C.L.E.F, toujours aussi passionnante, le repas champêtre de la soupe au pistou organisé par Le Temps du Renouveau qui a connu un vif succès, le spectacle de feu proposé par l'association des Milles Diables très apprécié par les spectateurs et un grand merci à l'orchestre « Entre-nous » qui a clôturé ce forum 2018 qui fut une belle réussite.

Mairie de Cadenet

Toute notre reconnaissance aux services municipaux

L'objectif de ce forum est d'offrir une vitrine aux différentes associations et de favoriser le dialogue entre associations et habitants, mais aussi le dialogue interassociatif.
La municipalité a choisi de valoriser le « mieux vivre ensemble » et les liens intergénérationnels en favorisant les rencontres, le partage et l'échange.
Notre objectif, à travers cette journée, fut la reconnaissance des bénévoles. Nous tenons à saluer leurs compétences dans l'action, que ce soit dans la gestion humaine, administrative et financière de nos associations. Ces compétences doivent être reconnues et valorisées.

La passion et l'ardeur que déploient les associations méritent un respect unanime.

Le rôle citoyen du tissu associatif est particulièrement important. Au-delà des subventions, nous souhaitons aider les associations à promouvoir leur action.
Le rôle social et politique des associations tient à leur dynamisme. Il tient aussi à l'engagement des bénévoles. S'engager dans une association, c'est pleinement un engagement citoyen, c'est choisir de participer à l'organisation de la vie de la cité.
Le combat pour la reconnaissance, mais aussi, pour la valorisation de l'activité des bénévoles doit continuer.

Cette politique de proximité auprès des associations de Cadenet reste notre priorité pour la commission municipale de la vie associative.

Vive les assos, vive Cadenet !

Jean Marc Brabant
Adjoint au maire,
délégué à la vie associative

Mairie de Cadenet

Gospel Anzal.

Mairie de Cadenet

Fête osier Cadenet Tambour Battant.

Mairie de Cadenet

Le château gonflable pour les petits.

Mairie de Cadenet

Spectacle des Milles Diables.

Mairie de Cadenet

Le repas champêtre et sa soupe au pistou.

Mairie de Cadenet

Hommage rendu à Annie Torrese en présence de Lucien.

Marigny-le-Lozon / un temps oubliée mais

À la fin du mois de juillet 1944, après le débarquement du 6 juin, les alliés n'ont parcouru que quelques dizaines de kilomètres dans les terres du Cotentin.

Une opération est donc lancée, afin de faciliter leur avancée : il s'agit de l'opération Cobra. Cette opération prévoit le bombardement massif d'une zone très localisée de la Normandie pour y créer une percée.

C'est donc un tapis de bombes qui s'abat sur la zone de La Chapelle-en-Juger, centre et cible principale du bombardement. Plusieurs milliers d'avions bombardiers participent à cette opération, et hélas, une fois les premières bombes abattues sur leur cible, la poussière, les débris, les explosions, sont tels que les avions suivants se trompent de cible et frappent plus loin.

Ce sont particulièrement les villages de Marigny, Remilly, et bien sûr La Chapelle-en-Juger qui sont les victimes principales de ce bombardement. Les maisons sont détruites, sur la seule ville de Marigny, 26 victimes sont à déplorer, sans compter des disparus et des blessés. La ville est en grande partie inhabitable.

Décembre 1944, une expédition de secours, affrétée par l'association de L'Entraide française, dont le président était Raoul Dautry, maire de Lourmarin, et dont la représentante était l'administratrice du château de Lourmarin, Madame Claude Lecoq, se rend à La Chapelle-en-Juger, épicentre le plus touché de cette affaire, pour y apporter soutien et réconfort.

C'est ainsi que Madame Lecoq, passant par Marigny, y rencontre le docteur Guillard qui fit de son mieux pour l'accueillir et l'aider. Il plaida également la cause de Marigny, gravement sinistrée, et obtint la promesse d'un secours rapide.

Le camion apportant l'aide à Marigny.

Madame Lecoq tint parole et en profita également pour demander de l'aide pour la ville de Remilly. C'est Raoul Dautry, futur ministre de la Reconstruction et président de l'Entr'aide française, qui s'occupa personnellement d'organiser des expéditions de secours.

En janvier ou février 1945 (l'on ne peut connaître exactement la date, compte tenu du contexte de l'époque et du secret qui entoura l'expédition), un camion partit de Cadenet, conduit par Monsieur Constant Laurent, accompagné de Monsieur Marius Fabre de Cadenet et Monsieur Calamel de Cucuron.

Cadenet, une vieille amitié… heureusement retrouvée

Assiciation La C.L.E.F.

Des délégations des deux villages ont déjà eu l’occasion d’échanger à plusieurs reprises. Et bien sûr, il n’est plus envisageable que les liens nous unissant se distendent à nouveau.

Il traversa toute la France dans des conditions sans doute très difficiles, et arriva à Marigny chargé de vêtements, de vivres, de meubles, et de 700 000 francs (anciens).
La ville était encore alors extrêmement éprouvée, et il est sans doute aujourd’hui très difficile d’imaginer ce qu’a pu représenter pour les habitants de Marigny la venue de ces secours.

Et puis le temps a passé… Et la mémoire de l’adoption de la ville de Marigny par Cadenet s’est totalement effacée…

L’actuelle municipalité de Marigny, en découvrant cette vieille histoire, il y a quelques années, a souhaité renouer des liens avec Cadenet afin de nous remercier, à nouveau, de notre aide.

Libre adaptation de l’article de Guillaume Beckert.

Aussi, cette année lors de la Fête des Associations, la ville de Cadenet a invité des élus de la commune de Marigny-Le-Lozon, en la personne de Monsieur Fabrice Lemazurier, maire, et de Monsieur Noël Montagne, adjoint aux associations.

Fernand Perez, entouré de Georgette Gérard-Viens, Caroline Bomba, Jean-Marc Brabant et Jean-Claude Delaye ont eu le plaisir d’échanger avec les élus de Marigny sur l’opportunité « d’officialiser » cette amitié.

Cécile Girandola et Pascal Jouanneau, instituteurs à l’école primaire de Cadenet, se sont joints à eux.

Enfin, Guillaume Beckert de l’association la C.L.E.F. était, également, présent et a pu faire part à toute l’assemblée de ses connaissances relatives à cette page de l’histoire de Cadenet.

Chacun a des projets et une multitude d’idées afin que le souvenir de cette page de notre histoire commune soit perpétué.

Bien sûr, nous aurons à cœur de vous informer de la mise en œuvre de ces projets.

Caroline Bomba
Adjointe Communication

De gauche à droite :
Cécile Girandola, institutrice,
Jean-Marc Brabant, adjoint,
Fabrice Lemazurier, maire de Marigny,
Fernand Perez, Guillaume Beckert,
Pascal Jouanneau, instituteur
et Noël Montagne, adjoint à la mairie
de Marigny.

Mairie de Cadenet

GROUPE ADF
SMART INDUSTRIAL SOLUTIONS

Entretien avec Patrick Tallagrand, responsable du département **TOOLS – ADF Manufacturing**

Présentez-nous le Groupe ADF :

Créé sur les rives du bassin méditerranéen de Fos-sur-Mer, le Groupe ADF est un Groupe international, présent dans 14 pays et compte près de 4 000 collaborateurs. Le groupe se développe depuis plus d'un demi-siècle pour devenir un acteur au service des industriels du monde entier. Proposant des solutions intégrées pour concevoir, réaliser et maintenir les moyens industriels, l'entreprise a fait de l'amélioration des performances, de l'engagement en équipe et de l'innovation son credo.

Pourquoi un site à Cadenet ?

En 2012, le Groupe ADF a poursuivi son développement en réalisant une croissance externe par le rachat de la société T.I.C., installée dans la zone artisanale Les Meillères. Celle-ci a permis de venir renforcer nos savoir-faire dans la métallurgie et notamment le travail de l'acier inoxydable. Les clients de la recherche nucléaire et de la défense sont les cœurs de cibles associés.

Parlez-nous de vos salariés et de votre vision de l'emploi :

Sur les 4 000 collaborateurs du Groupe, un millier sont concentrés autour du secteur de l'Étang-de-Berre. Le site de Cadenet regroupe 40 personnes dont une majorité réside à Cadenet même ou dans ses proches environs.
Notre secteur a besoin de main-d'œuvre qualifiée et cherche à recruter de manière continue. Il nous tient à cœur d'embaucher des jeunes, en apprentissage, afin de leur permettre d'apprendre nos différents métiers et de pérenniser nos emplois. Les jeunes sont nos futurs talents de demain et il faut se donner les moyens de les former et assurer leur développement pour qu'ils puissent s'épanouir et lancer leur parcours professionnel.
Les mécanismes de l'apprentissage par alternance sont, à ce titre, assez efficaces. En 2018, nous venons, d'ailleurs, de procéder à l'embauche de trois nouvelles personnes.

Quelles sont vos activités sur Cadenet ?

Nous réalisons essentiellement des fabrications métallurgiques et mécaniques pour le compte des grands donneurs d'ordres tels qu'EDF, CEA, Airbus, Thales, Arcelor, etc.
Voici ci-dessous un exemple de réalisation en cours :
Les études techniques ont été réalisées par ADF LATESYS basé à Toulouse, filiale 100 % de Groupe ADF, pour le C.N.E.S. (Centre National d'Études Spatiales) afin de concevoir et réaliser les bras cryotechniques du futur lanceur Ariane 6.
Plusieurs ateliers du Groupe, dont celui de Cadenet, fabriquent les différents ensembles nécessaires à ce projet.

Propos recueillis par
Caroline Bomba

Entretien avec Mathieu Ceccarelli, directeur industriel, et Jean-Pierre Gabard, directeur administratif et financier

Technica Industries

Présentez-nous votre société :

Notre société est spécialisée dans la maintenance électromécanique et travaux de bobinage sur des alternateurs et intervient sur des centrales de production (EDF) thermiques, nucléaires, hydrauliques ainsi que sur certains sites industriels.

Technica-Industries bénéficie de certifications qualité (ISO 9001 vs2015) et sécurité environnement (MASE). Nous maintenons nos compétences via de la formation afin de pouvoir intervenir dans divers secteurs, tels que le nucléaire.

Nous développons, actuellement, une nouvelle branche d'activité : le montage d'ascenseurs neufs. (Période hivernale lorsque les centrales EDF sont en pleine production)

Depuis quand êtes-vous installé à Cadenet ?

Notre société a été créée en 1992 et depuis lors elle est installée à la zone artisanale Les Meillères.

Parlez-nous de vos collaborateurs :

Notre société emploie une cinquantaine de collaborateurs. Nous sommes dix, essentiellement en administratif, à travailler à Cadenet. Nos autres collaborateurs interviennent sur nos différents chantiers et sont donc, la plupart du temps, en déplacement.

Avez-vous des projets en termes d'emploi ?

Oui, nous avons besoin de recruter une dizaine de personnes afin de faire face à nos différents chantiers.

Malheureusement, nous ne parvenons pas à recruter...
En effet, les emplois que nous proposons sont des postes itinérants, c'est-à-dire avec essentiellement de longues missions en déplacement, loin de notre région.
Nous ne recherchons pas particulièrement des personnes très diplômées mais les déplacements sont un obstacle alors qu'ils sont, de notre point de vue, enrichissant sur le plan professionnel et, également, financier.

Propos recueillis par
Caroline Bomba

Technica Industries

La Foulée des Gardis a fêté ses 30 ans !

Foulée des Gardis

Le 15 août, comme chaque année depuis 30 ans, les bénévoles de la Foulée des Gardis se sont retrouvés pour mettre en place cette course nature qui anime notre village et offre aux amateurs de course à pied un parcours sportif et attrayant.

293 coureurs ont répondu présents sur les deux courses (9 et 14 km), une dizaine de marcheurs ont également fait le parcours, sans oublier les 47 enfants présents sur la course-obstacle qui leur est destinée et qui rencontre de plus en plus de succès au fil des années.

Cette année était l'occasion particulière de remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré tout au long de ses 30 années pour que cette course existe, perdure et se développe.

C'était l'occasion aussi de mettre à l'honneur Gaston Nopre, l'un des fondateurs de cette course, qui nous a quittés il y a quelques années, et de signifier à Nanou, sa femme, Sandrine sa fille et Athina sa petite-fille, présentes ce 15 août, combien la persévérance de Gaston et de ses amis de l'époque, leur avait permis de se lancer dans cette aventure toujours présente 30 ans après.

Deux autres personnes ont également été honorées ce 15 août 2018, Denise Mastretta, bénévole de la première heure et fidèle à son poste depuis la création de l'association et Jean-Claude Fortin en tant qu'ancien président et membre toujours actif.

Un trentième anniversaire fêté dignement, puisqu'animé tout au long de la journée : tout d'abord par les rythmes endiablés de la Peña Fet'Aposta de Jonquières, puis par un apéritif offert à tous les participants et bénévoles et enfin par un repas cabaret-spectacle animé par Patrice Bagnol et la revue Frenchy Girls et regroupant 130 convives.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien financier et logistique tout au long de ces 30 années.

Rendez-vous le 15 août 2019 pour notre prochaine Foulée des Gardis.

Sans oublier bien sûr notre Trail du Tambour, course de pleine nature plus technique, de 17 et 25 km, mis en place depuis 2017 et qui connaîtra en juin 2019 sa troisième édition avec un parcours supplémentaire de 10 km.

Stéphane Astier
Vice-trésorier

Foulée des Gardis

Cadenet Tambour Battant : une année 2018 fructueuse et plein de projets pour 2019

● **Notre fête de l'osier et de la vannerie**, organisée le 8 juillet sous les platanes de la place de la Mairie de Cadenet, a été une grande réussite. Une vingtaine de vanniers ont participé. Leurs créations étaient d'une grande variété. Toutes nos animations gratuites ont eu un franc succès : ateliers d'initiation à la vannerie pour enfants et pour adultes, visites du Musée de la vannerie, fabrication collective d'un cube en osier. Le public est venu nombreux. Alors, rendez-vous en juillet prochain.

Fête de l'osier et de la vannerie 2018.

● **Récolte de notre champ d'osier.**
Notre 3e récolte a été, cette année encore, l'occasion de mettre en place une grande journée festive ouverte à tous. Chacun a pu s'initier à reconnaître les différentes variétés d'osier, le trier, le mettre en botte, le tout accompagné d'un moment convivial autour d'un apéritif et d'un repas offert par notre association.
Le champ commence à donner une récolte prometteuse tant par la quantité que par la qualité.

Dimanche 13 janvier 2019, nous vous donnons rendez-vous pour participer à cette grande journée familiale.

● **Plusieurs stages de vannerie** ont eu lieu en 2018 et trois stages sont encore programmés actuellement. D'autres sont en prévision en 2019. Pour un bon apprentissage des différentes techniques, nous ouvrons nos stages à 6 personnes maximum.

● **« Cadenet, village de l'osier et de la vannerie »**
Le projet se développe. Nous avons déposé une demande de subvention auprès du programme européen LEADER. Notre dossier est en cours de validation et nous espérons pouvoir démarrer en 2019.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à nous communiquer votre mail pour être informé de toutes nos activités, en envoyant un mail à :
cadenet.tambourbattant@gmail.com
ou en nous appelant au :
07 82 15 78 15

Véronique Puvilland
Présidente

Récolte 2018 du champ d'osier.

Stage de fabrication d'une corbeille en osier.

Crèche de Noël

L’Association Crèche et Traditions vous donne rendez-vous le :
Lundi 24 décembre 2018 à 16 heures devant le parvis de l’Église

Les participants se rendront jusqu’au château où les personnes costumées vous présenteront des scènes d’antan ainsi que la Nativité et où un bon vin chaud préparé par les membres de l’association vous attendra.
Si vous souhaitez y participer et/ou vous costumer, vous pouvez contacter :
Mme Sabine Ponthieu
creche.traditionscadenet@gmail.com
Tél. : **07 83 90 17 56**

Crèche et Traditions

École de musique : Une rentrée 2018 très réussie

Les inscriptions à l’école de musique JFG pour l’année musicale 2018-2019 ont atteint un niveau record avec 285 inscrits soit 50 de plus qu’en juin 2018.

Pour Cadenet, le nombre d’inscrits est de 73, soit près de 50 % de plus qu’en juin 2018, où il y en avait 50.

Le nouveau cours de chorale pour enfants a déjà beaucoup de succès avec 9 élèves le mercredi de 17 h à 18 h à l’espace Bloch au château de Lauris.

L’école de musique a réalisé 2 concerts en septembre 2018 :
- Le 8 septembre, lors de la journée des associations à Cadenet.
- Le 23 septembre au conservatoire de Cavaillon avec son groupe de musiques actuelles.

Les inscriptions aux 18 cours individuels d’instruments et de chant et de formation musicale sont possibles toute l’année. Tous les renseignements figurent sur le site
www.ecoledemusiquedelauris.fr
Tél. : **06 85 06 00 83**

B. Gless
Président

La Bouquinerie : week-end « portes ouvertes »

Samedi 1er et dimanche 2 juin 2019

La Bouquinerie de l’association Diin Lama ouvre grand ses portes, expose livres et objets d’artisanat africain et offre aux visiteurs une boisson fraîche (bissap, gingembre, etc.).
Comme d’habitude, de belles découvertes en perspective !
Les bénéfices sont intégralement utilisés au développement de l’accès à l’eau et à la scolarisation des enfants de Tangassogo, commune rurale de 5000 habitants, au sud du Burkina Faso.

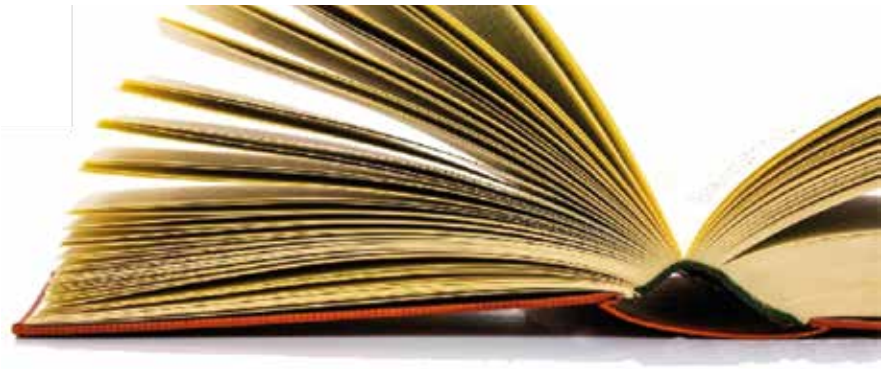

La Bouquinerie

Mairie de Cadenet

Vous avez aimé la décoration de votre ville pour les fêtes de fin d'année ?

Cette décoration simple et naturelle a été effectuée en 4 heures pour un coût de 18 € (oui seulement 18 € et de l'huile de coude !) par deux élues et les agents « espaces verts » de la commune avec des branchages, feuilles et autres éléments naturels récupérés dans la colline.

Associations, particuliers, vous souhaitez participer à cette décoration ?
Contacter Valérie Boisgard à :
culture@mairie-cadenet.fr

Valérie Boisgard

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Cadenet ?

Présentez-vous en mairie.

Vous serez personnellement invité à la cérémonie 2019 des vœux du maire, qui aura lieu le :

Jeudi 10 janvier 2019 à 18 h 30 au Foyer Rural, salle Yves Montand

Lors de cette cérémonie, vous pourrez faire connaissance avec les élus de la municipalité, les agents des divers services municipaux et rencontrer vos nouveaux concitoyens.

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie ou en écrivant à :

culture@mairie-cadenet.fr

Repas des vanniers

Les Amis de Cadenet organisent le repas des vanniers, fête de la Saint-Antoine. « aïoli traditionnel » :

Dimanche 20 janvier 2019
au Foyer Rural - salle Yves Montand

Inscriptions en mairie : les vendredi 11 janvier et lundi 14 janvier 2019 de 9 h 30 à 12 h.
Venez nombreux.
Nous avons besoin de vous pour continuer ! Rejoignez-nous dans l'association.

Georgette Gérard-Viens
Présidente

Les membres de l'association.

Amis de Cadenet

Associations de Cadenet vous souhaitez faire paraître l'annonce d'un événement que vous organisez à Cadenet ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ***Annonce sur le panneau lumineux***

Le panneau lumineux ne fonctionne plus depuis le mois de septembre 2018, suite aux travaux en cours sur la place du Tambour d'Arcole. Il sera remplacé, courant 2019, par un nouveau panneau, plus novateur et plus performant.

- ***Annonce sur le site internet de la municipalité***

Envoyez un texte de présentation de votre événement, les informations pratiques et une affiche en format JPEG dans les 15 jours précédant l'événement à :

communication@mairie-cadenet.fr

Vous pouvez aussi nous envoyer programme, flyer, bulletin d'inscription ou autres en format PDF.

- ***Dans le bulletin municipal***

2019 sera une année préélectorale ; aussi, pour être en conformité avec la législation, un seul bulletin municipal paraîtra en septembre 2019.

Cependant, et afin de ne pas pénaliser les associations, un agenda des manifestations sera édité courant mai 2019 pour annoncer les événements de l'été (mai à fin septembre). Vous pouvez nous envoyer toutes les informations utiles pour annoncer votre événement (date, lieu, horaire, gratuité ou non, sur réservation ou non, texte d'accroche, etc.) jusqu'au 30 mars 2019, par mail uniquement à :

communication@mairie-cadenet.fr

- ***Sur la page Facebook du service vie associative***

Envoyer une affiche au format JPEG à :

association@mairie-cadenet.fr

- *Vous pouvez également faire paraître les informations sur vos festivités et sur vos animations prévues sur le territoire de COTELUB grâce à l'**Office de Tourisme intercommunal Luberon Côté Sud** en remplissant le formulaire en ligne sur leur site internet **www.luberoncotesud.com***

DÉCEMBRE

Dimanche 2 décembre
Marché de Noël
Toute la journée
Dans le village
Organisé par le Tennis Club

Samedi 8 décembre
Défilé de la Sainte-Barbe
Dans le village
Organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers

Samedi 8 décembre
Concert de Noël pour enfants

Centre culturel La Laiterie
Organisé par le service culturel municipal

Samedi 15 décembre
Spectacle du Temps du Renouveau
à 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Dimanche 16 décembre
Spectacle de danse
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisé par Chris'Dance

Samedi 22 décembre
Repas du Football Cadenet Luberon
à 19 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Lundi 24 décembre
Crèche vivante
Départ à 16 h du parvis de l'église
Organisée par Crèches et traditions

Lundi 31 décembre
Réveillon du Nouvel An
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Réservation : **06 34 22 00 49**
Organisé par Art'Sports

JANVIER

Jeudi 10 janvier
Vœux du maire
à 18 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisé par la municipalité

Dimanche 13 janvier
Cadenet, village de l'osier et de la vannerie
Récolte du champ d'osier
De 10 h à 16 h
Ouvert à tous : parents et enfants
Apéritif, soupes et vin chaud offert
Venir avec bol, cuillère, gants et sécateur bien coupant
Champ d'osier - Chemin de la Boulade, Cadenet
Renseignements : **07 82 15 78 15**
Organisé par Cadenet Tambour Battant

Vendredi 18 janvier
Vœux du Conseil Départemental
à 18 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

L'Amicale des Donneurs de Sang de Cadenet communique :

Dates des prochaines collectes de sang

Mercredi 13 février 2019

Mercredi 10 avril 2019

Au foyer rural de 14 h 30 à 19 h

organisé par l'amicale des donneurs de sang pour l'Établissement Français du Sang

Du samedi 19 au lundi 28 janvier
Exposition des peintres du Temps du Renouveau
Centre culturel La Laiterie

Dimanche 20 janvier
Repas des Vanniers
à 12 h
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Renseignements : **06 66 07 02 74**
Organisé par Les Amis de Cadenet

Samedi 26 janvier
Cadenet Hiver
Place de la Mairie
Organisé par le service municipal enfance

Samedi 26 janvier
Stage d'osier vivant
Apprendre à réaliser des haies et âtres structures de vannerie tressées en osier vivant
Animé par Loïs Appel, osiériculteur/vannier
Payant : 70 €
6 personnes maxi
De 9 h à 17 h
Inscription avant le 10 janvier
Champ d'osier - Chemin de la Boulade, Cadenet
Renseignement : **07 82 15 78 15**
Organisé par Cadenet Tambour Battant

Dimanche 27 janvier
Rigoloto des Art'Zimutés
De 14 h à 18 h
10 € les 3 cartons ou 5 € le carton
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Renseignements : **06 88 32 52 98**

FÉVRIER

Du vendredi 1er au lundi 4 février
Exposition et présentation du livre *Cadenet 1980* par le photographe Hervé Vincent
Centre culturel La Laiterie
Renseignements : **07 60 53 34 16**

Dimanche 10 février
Loto de la Fanfare du Tambour d'Arcole
à 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Renseignements : **06 61 33 24 96**

Samedi 16 février
Repas de l'Amicale des Pêcheurs
à 12 h
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Dimanche 17 février
Loto Art'Sports
à partir de 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Samedi 23 et dimanche 24 février
Stage réalisation d'un panier sur arceaux
Balade en Durance pour glaner l'osier et réalisation d'un panier
Animé par Gabriel Thiney, osiériculteur/vannier
Payant : 85 €
6 personnes maxi
Inscription avant le 10 février
Salle 3 du Foyer Rural
Renseignement : **07 82 15 78 15**
Organisé par Cadenet Tambour Battant

Dimanche 24 février
Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
à partir de 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Pendant les vacances d'hiver
Contes et ateliers créatifs
Bibliothèque de Cadenet
Renseignements : **04 90 68 64 48**
Organisé par le service culturel municipal

MARS

Samedi 2 mars
Vide Poussette
à 9 h
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 3 mars
Loto du Football Cadenet Luberon
à partir de 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Mercredi 6 mars
Repas Aïoli
à 12 h
Inscriptions : **04 90 68 32 72**
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisée par Le Temps du Renouveau

Du vendredi 8 au jeudi 21 mars
Exposition de sculpture en pierre
Centre culturel La Laiterie
Organisée par l'artiste Ruby Domange

Dimanche 10 mars
Loto du Comité des fêtes
à partir de 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Lundi 18 mars
Printemps des poètes
à 14 h
Renseignements : **04 90 68 32 72**
à La Glaneuse
Organisé par Le Temps du Renouveau

Dimanche 24 mars
Loto de la Foulée des Gardis
à partir de 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Samedi 30 mars
Repas du Carnaval
à 19 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural
Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 31 mars
Carnaval
Défilé dans les rues de Cadenet
Organisé par le Comité des Fêtes avec les associations du village

AVRIL

Du samedi 6 au samedi 20 avril
Exposition de peinture et sculpture
Centre culturel La Laiterie
Organisée par les artistes Paola Corna-Balekdjian et Amédéo Pascoto

MAI

Samedi 4 mai
Repas à thème du Temps du Renouveau
à 12 h
Inscriptions : **04 90 68 32 72**
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Dimanche 5 mai
Cadenet s’expose
Salon de l’art sous toutes ses formes avec les artistes de Cadenet
Dans le village
Organisé par le service culturel municipal

Pendant les vacances de Pâques
Contes et ateliers créatifs
Bibliothèque de Cadenet
Renseignements : **04 90 68 64 48**
Organisé par le service culturel municipal

Samedi 11 mai
Spectacle de Café’In
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Samedi 11 au jeudi 23 mai
Exposition de peinture
Centre culturel La Laiterie
Organisée par les artistes Laurence Gasior et Philippe Michel

Dimanche 12 mai
Loto de Chris’Dance
à 14 h 30
Salle Yves Montand au Foyer Rural

Dimanche 19 mai
Guinguette
à 16 h
Place de la Mairie
Organisé par la Cirk’Mosphère

Nos joies, nos peines

Citoyens de Cadenet,
La municipalité vous invite à faire part au service Communication des événements heureux de votre famille (naissances, mariages) que vous souhaitez faire connaître à la population en les publiant dans le bulletin municipal.
Vous pouvez également faire paraître les avis de décès touchant votre famille.

Vous pouvez contacter le service Communication :

par mail : **communication@mairie-cadenet.fr**

par le site internet municipal :
http://www.mairie-cadenet.fr/contact.php

par courrier postal : Service Communications Mairie de Cadenet,
4 cours Voltaire 84160 CADENET

Vous pouvez déposer votre annonce :

- dans la boîte aux lettres de la mairie
- à l’accueil aux heures d’ouverture des bureaux

Votre annonce peut être éventuellement assortie d’une photo de bonne qualité sur support numérique uniquement.
Vos annonces paraîtront dans le prochain bulletin qui sortira en septembre 2019.

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Les Milles Diables

M. Castagnier

C. Mahey

D. Riboulet

C. Mahey

L. Rapin

C. Mahey

Spectacle Les Milles Diables au Forum des associations.

MAIRIE DE CADENET
16 cours Voltaire 84160 Cadenet
Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr
www.mairie-cadenet.fr

&com COPSI - SIRET : 39342977400001 - imprimé sur papier PEFC 10-31-1244 / Certifié PEFC / pefc-france.org